

Institut de Formation La Musse



**L'ergothérapie au bénéfice de la construction de l'identité
occupationnelle des personnes Bénéficiaires de la
Protection Internationale**

Mémoire d'initiation à la recherche

HERAULT Violette
Promotion 2020-2023

LEBOULENGER Marie
Maître de mémoire



Charte anti-plagiat de la Direction régionale et départementale de la Jeunesse, des sports et de la Cohésion sociale de Normandie

La Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale délivre sous l'autorité du Préfet de région les diplômes de travail social et professions de santé non médicales et sous l'autorité du Ministre chargé des sports les diplômes du champ du sport et de l'animation. Elle est également garante de la qualité des enseignements délivrés dans les dispositifs de formation préparant à l'obtention des diplômes des champs du travail social, de l'animation et du sport. C'est dans le but de garantir la valeur des diplômes qu'elle délivre et la qualité des dispositifs de formation qu'elle évalue que les directives suivantes sont formulées à l'endroit des étudiants et stagiaires en formation.

Article 1 :

« Le plagiat consiste à insérer dans tout travail, écrit ou oral, des formulations, phrases, passages, images, en les faisant passer pour siens. Le plagiat est réalisé de la part de l'auteur du travail (devenu le plagiaire) par l'omission de la référence correcte aux textes ou aux idées d'autrui et à leur source »¹.

Article 2 :

Tout étudiant, tout stagiaire s'engage à encadrer par des guillemets tout texte ou partie de texte emprunté(e) ; et à faire figurer explicitement dans l'ensemble de ses travaux les références des sources de cet emprunt. Ce référencement doit permettre au lecteur et correcteur de vérifier l'exactitude des informations rapportées par consultation des sources utilisées.

Article 3 :

Le plagiaire s'expose aux procédures disciplinaires prévues au règlement de fonctionnement de l'établissement de formation. En application du Code de l'éducation² et du Code pénal³, il s'expose également aux poursuites et peines pénales que la DRDJSCS est en droit d'engager. Cette exposition vaut également pour tout complice du délit.

Article 4 :

Tout étudiant et stagiaire s'engage à faire figurer et à signer sur chacun de ses travaux, deuxième de couverture, cette charte dûment signée qui vaut engagement :

Je soussigné-e HERAULT Violette.....

atteste avoir pris connaissance de la charte anti plagiat élaborée par la DRDJSCS de Normandie et de m'y être conformé-e.

Et certifie que le mémoire/dossier présenté étant le fruit de mon travail personnel, je veillerai à ce qu'il ne puisse être cité sans respect des principes de cette charte

Fait à Caudebec.....

Le 17/05/2023 *signature*

¹ Site Université de Genève <http://www.unige.ch/ses/telecharger/unige/directive-PLAGIAT-19092011.pdf>

² Article L331-3 du Code de l'éducation : « les fraudes commises dans les examens et les concours publics qui ont pour objet l'acquisition d'un diplôme délivré par l'Etat sont réprimées dans les conditions fixées par la loi du 23 décembre 1901 réprimant les fraudes dans les examens et concours publics ».

³ Articles 121-6 et 121-7 du Code pénal.

Je tiens à remercier l'ensemble des personnes qui ont contribué à la réalisation de ce mémoire d'initiation à la recherche. Tout particulièrement Mme LEBOULENGER Marie pour sa disponibilité, son soutien lors des moments de doutes, ses précieux conseils tout au long de ce travail et ses encouragements lorsque cela était nécessaire.

Je tiens à remercier l'ensemble de l'équipe pédagogique de l'Institut de Formation en Ergothérapie La Musse pour leur soutien, les connaissances qu'ils m'ont apportés tout au long des trois années qui m'ont permis d'évoluer et de me former pour la future professionnelle que je serai.

Je remercie également mes acolytes de travail qui se reconnaîtront sans lesquelles la réalisation de ce mémoire n'aurait pas vu le jour. Merci du soutien, des encouragements apportés et des moments de joie qui étaient parfois nécessaires pour surmonter les épreuves.

Un remerciement particulier à ma famille et mes amis, qui, malgré la distance, m'ont soutenue pendant ses trois années de formation.

« L'identité n'est jamais donnée une fois pour toutes, elle se construit, et se transforme tout au long de l'existence » (Amin Maalouf)

Table des matières

Introduction	1
1- Cadre contextuel	2
2- Cadre conceptuel	4
2.1 La protection internationale	4
2.2 Bénéficiaires de la Protection Internationale	6
2.2.1 Réfugiés.....	6
2.2.2 Bénéficiaires de la protection subsidiaire.....	7
2.3 Parcours d'une personne arrivant sur le territoire français jusqu'à l'obtention du titre BPI ...	8
2.4 Après l'obtention du statut de BPI	9
2.5 Ergothérapie	10
2.5.1 Définition	11
2.5.2 L'occupation et l'activité.....	11
2.5.3 L'équilibre occupationnel	12
2.6 Le Modèle de l'Occupation Humaine (MOH)	12
2.6.1 L'Etre	12
2.6.2 L'Agir	13
2.6.3 Le devenir.....	15
2.7 L'environnement	16
2.7.1 Les dimensions des trois niveaux de contexte.....	16
2.7.2 Les trois niveaux de contexte.....	16
2.8 L'ergothérapie et les personnes BPI	17
3- Question de recherche et hypothèse	17
4- Phase expérimentale	18
4.1 Les objectifs de la méthode	18
4.1 La population choisie	18
4.1.1 Critères d'inclusion et d'exclusion	18
4.2 La démarche de recherche	19
4.3 Justification du choix de l'entretien	20
5- Résultats de la recherche	20
5.1 Exposition des résultats	20

5.1.1	Présentation des ergothérapeutes participants	20
5.1.2	L'accompagnement des personnes BPI	21
5.1.3	La démarche ergothérapique.....	26
5.1.4	L'impact de l'environnement.....	29
5.1.5	L'identité occupationnelle des personnes BPI	32
5.2	Analyse des entretiens	34
5.2.1	L'accompagnement des personnes BPI	34
5.1.2	La démarche ergothérapique.....	35
5.1.3	L'impact de l'environnement.....	37
5.1.4	L'identité occupationnelle des personnes BPI	38
5-	Discussion	38
6.2	Limites de l'étude.....	40
6.3	Biais de l'étude	40
6.4	Intérêts de l'étude	42
6.5	Axe d'amélioration.....	42
6.6	Projection professionnelle.....	43
7-	Conclusion	43
8-	Bibliographie.....	
	Annexes	

Liste des abréviations

ADA : Allocation pour Demandeurs d'Asile

AOTA : American Occupational Therapy Association

AVQ : Activités de la Vie Quotidienne

BPI : Bénéficiaires de la Protection Internationale

CADA : Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile en France

CCTE : Cadre Conceptuel du groupe Terminologie de l'ENOTHE

CIF : Classification Internationale du Fonctionnement, du handicap et de la santé

CNDA : Cour Nationale du Droit d'Asile

DNA : Dispositif National d'Accueil

DGEF : Direction Générale des Etrangers en France

DSR : Détermination du Statut de Réfugié

ENOTHE : European Network of Occupational Therapy in Higher Education

GUDA : Guichet Unique pour Demandeurs d'Asile

HCDH : Haut-Commissariat des Droits de l'Homme

HCR : Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés

HUDA : Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile

INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economique

OFPRA : Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides

OFII : Office Français de l'Immigration et de l'Intégration

OHCHR : Office of the High Commissioner for Human Rights

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

ONU : Organisation des Nations Unies

OQTF : Obligation de Quitter le Territoire Français

SPADA : Structure de Premier Accueil des Demandeurs d'Asile

WFOT : World Federation of Occupational Therapists

Introduction

Selon l'Office of the High Commissioner for Human Rights (OHCHR), la Déclaration universelle des Droits de l'Homme rédigée en 1948 stipule dans son article premier que « *tous les êtres humains naissent libres et égaux de dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité* ». (OHCHR | *Universal Declaration of Human Rights - French (Français)*, 1996). Elle ajoute dans son article 2 que « *chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés [...] sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, [...]* » (OHCHR | *Universal Declaration of Human Rights - French (Français)*, 1996).

Cette déclaration, constituée par les 58 Etats Membres de l'Assemblée générale en 1948, selon le Haut-Commissariat des Droits de l'Homme (HCDH), permet à l'ensemble de la population de faire valoir ses droits en toute circonstance. De ce fait, cela signifie que « *tous les migrants ont droits aux mêmes droits humains internationaux que les autres, quel que soit leur statut* » (HCDH | *Normes internationales régissant la politique migratoire*, 1996). L'ensemble des Etats sont donc dans l'obligation de « *respecter, protéger et mettre en œuvre les droits humains des migrants* » (HCDH | *Normes internationales régissant la politique migratoire*, 1996). Néanmoins, certaines difficultés demeurent concernant l'accès aux droits au regard des migrants.

La Fédération Mondiale des Ergothérapeutes porte des valeurs identiques à celle de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme. En effet, « *les ergothérapeutes abordent chaque personne recevant leurs services avec respect [...]. Aucune discrimination ne sera faite, envers ces personnes, en fonction de la race, la couleur de peau, les déficiences, les incapacités, le handicap, l'origine nationale [...] ou le statut au sein de la société* » (Therapists, 2022).

Je souhaiterai axer mon sujet sur la population des personnes réfugiées et la place de l'ergothérapie dans l'accompagnement de ces personnes. Ainsi que l'impact du changement d'environnement une fois accepté dans le pays d'accueil.

Dans un premier temps, le cadre contextuel sera développé expliquant mon cheminement de pensées pour le choix de ce sujet. Dans un second temps, les termes ciblant la population seront détaillés ainsi que le parcours effectué par les personnes souhaitant obtenir un titre de séjour en France. Par la suite, une explication des termes liés à l'ergothérapie sera effectuée. Cette explication suivra un raisonnement précis qui amènera à la question de recherche et l'exposition de l'hypothèse en suivant une méthodologie de recherche. Dans la phase expérimentale, les objectifs de cette étude, l'explication de la population choisie et les résultats de la recherche seront détaillés. Après une exposition des résultats par thématique, une analyse sera réalisée en suivant cette méthodologie. Les données empiriques obtenus seront mises en lien avec les données théoriques. Enfin, une réflexion sur l'ensemble de ce travail sera apportée.

1- Cadre contextuel

Lors d'un week-end de formation pour étudiants en ergothérapie, j'ai eu l'occasion d'écouter des interventions, notamment plusieurs qui m'ont marquée, auprès de la population des migrants.

Par la suite, mes envies de me pencher sur ce sujet se sont confortées notamment par le congrès de la *World Federation of Occupational Therapists* (WFOT) où j'ai eu la chance d'être bénévole. Plusieurs thèmes ont été abordés, notamment ceux de la place de l'ergothérapie dans un pays en crise ainsi que la pratique auprès de la population migrante. Ces deux sujets m'ont fait réfléchir sur ce que je souhaitais aborder dans mon mémoire d'initiation à la recherche. J'ai alors décidé d'effectuer mes premières recherches sur les difficultés éprouvées par les réfugiés et la place de l'ergothérapie auprès de cette population.

Malheureusement, l'actualité m'a également orientée vers ce sujet. En effet, depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie, le sujet de la guerre est revenu au cœur des débats. De pair avec ce sujet, les vagues de migration sont également revenues au cœur de l'actualité. Plusieurs interrogations me sont alors parvenues, notamment sur les difficultés que ces populations pouvaient rencontrer dans l'adaptation à cette nouvelle vie et ce nouvel environnement.

Depuis, j'ai effectué de nombreuses recherches sur le sujet de l'ergothérapie en lien avec les réfugiés. Un article en particulier, publié en 2019 dans la revue d'actualité d'ergothérapie et rédigé par Kara Winlaw, m'a éclairé sur la suite de mes recherches. Ce dernier évoque les raisons d'avoir recours aux services de l'ergothérapie pour les demandeurs d'asile et les réfugiés. L'objectif de cet article est de parvenir à démontrer que les ergothérapeutes peuvent « *contribuer de manière unique à l'autonomisation des demandeurs d'asile et des réfugiés en favorisant l'acquisition d'habiletés, la participation à des occupations et l'intégration communautaire* » (Actualités ergothérapeutiques, 2017). De plus, l'article explique que « *En tant qu'experts en habilitation des occupations, les ergothérapeutes possèdent les compétences requises pour adapter les occupations en fonction de chaque situation, en tenant compte de différents aspects comme la culture et les traumatismes antérieurs. Cette approche permet de veiller à ce que les demandeurs d'asile et les réfugiés soient encouragés à participer à des occupations ayant une signification pour eux.* » (Actualités ergothérapeutiques, 2017).

À la suite de cette lecture, je me suis alors questionnée sur la différence entre les termes employés pour parler d'une personne étrangère au pays. Les termes sur lesquels je me suis attardée sont principalement ceux de migrant, réfugié et demandeurs d'asile. En effet, ce sont ceux qui m'ont paru davantage pertinents et pour lesquels la différence était la plus difficile à effectuer.

Bien qu'il n'existe pas de définition juridique, le terme de migrant est, selon l'Organisation des Nations Unies (ONU), « *toute personne qui a résidé dans un pays étranger pendant plus d'une année, quelles que soient les causes, volontaires ou involontaires, du mouvement, et quels que soient les moyens, réguliers ou irréguliers, utilisés pour migrer* » (Réfugiés et migrants ONU, 2017). Au vu de la définition, la population n'était pas celle souhaitée. Au cours de mes recherches, le terme de Bénéficiaire de la Protection Internationale (BPI), regroupant entre autres les réfugiés, m'est apparu. Mon choix s'est alors porté sur cette dernière qui me semblait alors davantage précise quant à la population que je souhaitais étudier. La notion d'un mouvement involontaire subi par les personnes quittant leurs pays était alors importante pour moi. L'ensemble de ses termes seront davantage explicités par la suite.

Lors de mes recherches, l'intervention de l'ergothérapeute auprès de ces populations a été difficile à définir. Je me suis intéressée à l'engagement dont font part les individus lors de leurs occupations ainsi que l'importance de l'environnement sur ces dernières pour le bien-être des personnes. Plus précisément, pour les personnes Bénéficiaires de la Protection Internationale. L'ensemble de ces termes feront l'objet d'une explication par la suite.

Les nombreuses lectures d'articles scientifiques et les recherches sur le sujet m'ont amenée à une question de départ :

Comment l'engagement occupationnel des bénéficiaires de la protection internationale peut-il évoluer grâce à une intervention ergothérapique ?

2- Cadre conceptuel

2.1 La protection internationale

Selon un rapport du 20 juin 2022, l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides, (Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides, 2022) indique qu'en 2021, 103 164 demandes de protection internationales avaient été demandées dont 102 898 demandes d'asiles. Il s'agissait de demandes venant de plus de 113 pays différents, avec notamment 14 475 nouvelles demandes en provenance de l'Afghanistan (Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides, 2022). Ce chiffre peut s'expliquer par la reprise de Kaboul par les talibans le 15 août 2021 et le retrait des forces américaines principalement. En 2007, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) qui assure la Détermination du Statut de Réfugié (DSR), avait reçu près de 80 000 demandes, chiffre en constante augmentation depuis ce jour, (Appel global du HCR, 2009) en conduisant des opérations dans 51 pays en 2020, (Refugees, 2022) le HCR a accordé en 2021, la DSR à 381 074 personnes (Refugees, 2023). En 2022, 59% des demandes effectuées et accordées par le HCR concernent les personnes demandant le statut de réfugié, soit 7,3 millions de personnes (UNHCR, 2022).

Dans l'ensemble des demandes d'asiles faites en France dans l'année 2020 seulement 35 % d'entre elles octroient un statut de protection internationale. Parmi lesquelles, 2 demandes sur 3 ont obtenu le statut de réfugié et 1 sur 3 le statut de protection subsidiaire (Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides, 2022). Nous pouvons alors constater que ces deux statuts sont les plus délivrés malgré un nombre total de réponses positives, faible. En France en 2021, 134 695 demandes pour l'obtention d'un titre de la protection internationale ont été rejetés contre 32 571 demandes acceptées (Refugees, 2023).

Selon, le dernier rapport de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE), en 2021, 67 097 demandes d'asiles ont été déposées auprès de l'Ofpra et 38 123 ont été accordées, comme le montre la figure 1 ci-dessous (*Premières demandes et octroi de l'asile – Immigrés et descendants d'immigrés | Insee, 2023*).

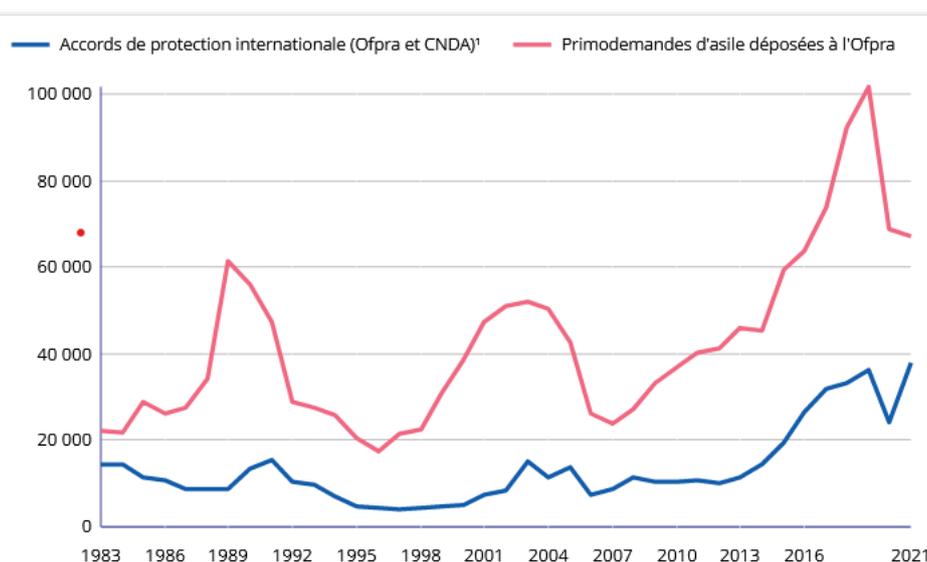


Figure 1 : Premières demandes d'asile déposées à l'Ofpra et accords de protection internationale

Selon le Haut-Commissariat des Nations Unis pour les Réfugiés, un principe fondamental de la protection internationale est de parvenir à maintenir et « *garantir la sûreté et la sécurité des réfugiés* ». (*Appel global du HCR, 2009*).

Afin de faire valoir les droits des personnes réfugiées, le HCR souhaite appuyer, à l'aide d'interventions juridiques au niveau régional et national, « *une évolution progressiste du droit international des réfugiés, et intensifier ses efforts pour promouvoir un meilleur accès à la justice, à l'aide sociale, aux programmes de renforcement de l'autosuffisance et à l'éducation* ». (*Appel global du HCR, 2009*).

2.2 Bénéficiaires de la Protection Internationale

Le terme Bénéficiaire de la Protection Internationale (BPI) regroupe deux titres, celui de réfugié et celui de bénéficiaires de la protection subsidiaire.

2.2.1 Réfugiés

Le terme de réfugié est défini selon la Convention de Genève de 1951 relative au statut des réfugiés. La Convention indique que le terme de réfugié correspond « *à toute personne craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays [...]* » (Convention relative au statut des réfugiés, 1951.).

Le dossier d'une personne demandant le titre de réfugié est étudié par la DSR. Cette dernière est « *la procédure légale ou administrative par laquelle les gouvernements ou le HCR déterminent si une personne sollicitant une protection internationale est réfugiée au regard du droit international, régional ou national* » (UNHCR, 2021). Les DSR sont régis par les Etats accueillant les personnes. Cependant, lorsque ce dernier n'est pas signataire de la Convention de Genève de 1951 ou n'a pas instauré de procédure nationale en matière d'asile, l'HCR engage alors les procédures de DSR. Le Haut-Commissariat aide également les Etats lorsque ceux-ci ne peuvent assumer l'entière responsabilité des demandes. Dans un objectif d'harmonisation des procédures de DSR, le HCR a publié en 2003 un document, disponible sur leur site internet, relatif aux normes des procédures de détermination du statut de réfugié.

L'objectif des DSR est de « *renforcer l'équité, l'efficacité, l'adaptabilité, l'intégrité et la qualité des procédures et des processus dans le monde* » (UNHCR, 2021). Pour les personnes concernées, la DSR est primordiale et peut entraîner des répercussions importantes sur leur vie, mais aussi sur leur sécurité. (UNHCR, 2003)

Une fois le statut validé, le HCR se doit de fournir un certificat de réfugié à la personne qui a effectué la demande qu'elle « *remplissait les critères d'octroi du statut de réfugié* » (UNHCR, 2003). Ce certificat atteste « *que la personne dont le nom figure sur le document est un réfugié et qu'elle doit à ce titre être protégée contre le retour forcé dans un pays où elle serait exposée à la persécution* » (UNHCR, 2003). Enfin, à la délivrance du statut de réfugié, ces derniers acquièrent l'obtention d'une carte de résidence valide 10 ans (« Les droits des bénéficiaires d'une protection internationale », 2022).

2.2.2 Bénéficiaires de la protection subsidiaire

La protection subsidiaire est selon l'OFPPRA (*La protection subsidiaire | OFPPRA, 1952*) « *accordée à toute personne dont la situation ne répond pas à la définition du statut de réfugié, mais pour laquelle il existe des motifs sérieux et avérés de croire qu'elle courrait dans son pays un risque réel de subir l'une des atteintes graves suivantes [...]*

- *La peine de mort ou une exécution*
- *La torture ou des peines ou traitements inhumains ou dégradants*
- *Pour des civils, une menace grave et individuelle contre sa vie ou sa personne en raison d'une violence aveugle résultant d'une situation de conflit armé interne ou international* »

Après validation de la demande, les bénéficiaires de la protection subsidiaire sont automatiquement placés sous la protection administrative, mais également juridique de l'OFPPRA. À la suite de cela, la préfecture du lieu du domicile délivre une carte dite de séjour pluriannuel d'une durée maximale de 4 ans (*La protection subsidiaire | Ofpra, 2019*).

Les personnes BPI englobent donc les réfugiés et les personnes bénéficiaires de la protection subsidiaire qui ont obtenu une validation de leur statut par l'OFPPRA. Ils sont ainsi considérés en situation régulière et bénéficient de certains droits du territoire français. Ces derniers seront détaillés par la suite.

En 2021, selon la Direction Générale des Etrangers en France (DGEF), le nombre de personnes ayant obtenu une protection française s'élève à 54 094 personnes, soit une hausse de 62,9% par rapport à 2020. (L'Intérieur, 2022)

2.3 Parcours d'une personne arrivant sur le territoire français jusqu'à l'obtention du titre BPI

Lorsque l'on retrace le parcours d'une personne arrivant sur le territoire français jusqu'à l'obtention du titre de BPI (figure 2), on constate que les étapes sont complexes et les difficultés sont nombreuses. En effet, selon l'HCR, les personnes réfugiées sont accueillies, peu importe le pays, dans différents établissements et sont « *exposées à toute une série de problèmes de sécurité, engendrés par l'effondrement de l'ordre social, la perte de proches ou la séparation des familles, par l'absence de soutien communautaire* ». (Appel global du HCR, 2009)

Cependant, en France certaines aides sont mises en place afin de les aider dans leurs démarches. L'entièreté de ses démarches est en moyenne d'une durée de 6 mois à 1 an et demi.

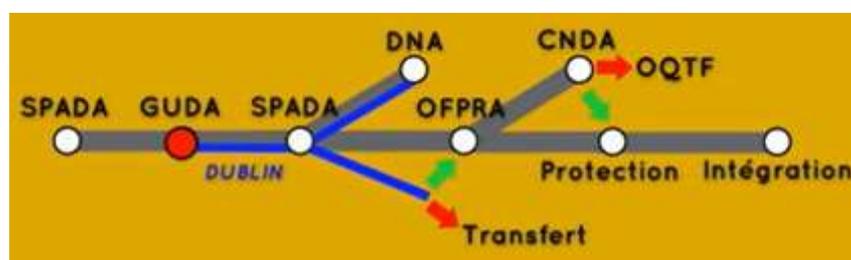


Figure 2: Procédure de demande d'asile en France (Forum réfugiés, 2020a)

Dès l'arrivée sur le sol français, les personnes faisant une demande sont alors considérées comme demandeur d'asile. Une personne demandeuse d'asile est une « *personne qui sollicite l'obtention d'une protection internationale et dont la demande n'a pas encore fait l'objet d'une décision définitive dans le pays où il l'a déposé* » (Etats Généraux des Migrations & Sophie-Anne Bisiaux, 2021).

Ce titre sera révolu seulement après une obtention du statut de BPI ou un refus de la demande. Pour ce faire, de nombreuses étapes sont nécessaires.

Dans un premier temps, les demandeurs d'asile doivent se déclarer à la Structure de Premier Accueil des Demandeurs d'Asile (SPADA). Lorsque cette déclaration est effectuée, ils obtiennent alors un rendez-vous au Guichet Unique pour Demandeurs d'Asile (GUDA). Par la suite, leurs demandes sont enregistrées et réorientées vers les SPADA, jusqu'à l'obtention ou non du titre de BPI délivré alors par l'OFPRA. Tout au long de leur parcours, les demandeurs d'asile sont suivis par la SPADA en leur assurant un accompagnement sur les démarches à suivre.

Lors de la première phase à partir de l'arrivée sur le territoire français et la déclaration à la SPADA jusqu'à l'obtention du titre de BPI délivré par l'OFPRA, les demandeurs d'asile peuvent bénéficier de plusieurs aides de l'Etat. Il s'agit des Conditions Matérielles d'Accueil. Ces dernières sont évaluées et délivrées par l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) en fonction de la situation du demandeur. Une aide financière avec l'Allocation pour Demandeurs d'Asile (ADA) peut être versée sur la carte bancaire reçue lors de l'évaluation effectuée par l'OFII.

L'OFII propose également des aides au logement grâce au Dispositif National d'Accueil (DNA) selon les places disponibles dans les Centre d'Accueil de Demandeur d'Asile en France (CADA) et/ou les Hébergements d'Urgence pour Demandeurs d'Asile (HUDA). Ses places sont rapidement attribuées, dans les jours ou semaines suivant la demande d'asile auprès du GUDA. En revanche, moins d'un demandeur d'asile sur deux bénéficie d'une place dans ces logements (Forum réfugiés, 2020).

Dans l'éventualité où la réponse à la demande d'asile est négative, les demandeurs peuvent alors faire un recours à la Cour Nationale du Droit d'Asile (CNDA) pour une réévaluation de leur demande. Cette dernière peut alors aboutir à une autorisation et à la délivrance d'un titre de BPI ou alors à un refus supplémentaire. Dans ce dernier cas, à moins de réguler leur situation par un autre moyen, les demandeurs d'asile peuvent alors faire l'objet d'une Obligation de Quitter le Territoire Français (OQTF) (Forum réfugiés, 2020b). Dans le cas où la demande initiale se serait résulté par la délivrance d'un titre, les individus ne sont alors plus considérés comme des demandeurs d'asile, mais comme des personnes BPI.

Afin d'aider à effectuer ses nombreuses démarches, le HCR a mis en place des notes de systèmes sur les pays d'asile. Ces notes sont délivrées aux professionnels en charge de l'étude et de la délivrance des statuts afin de faciliter le recueil des informations et d'harmoniser les procédures pour l'ensemble des pays d'accueil. (*Appel global du HCR*, 2009). De plus, le HCR apporte un soutien et les ressources nécessaires afin d'améliorer les procédures en proposant des formations spécialisées au personnel intervenant dans les procédures DSR et d'asile. (UNHCR, 2021).

2.4 Après l'obtention du statut de BPI

Le choix d'orienter les recherches sur les personnes BPI s'appuie en partie sur ce parcours qui a été retracé au début des recherches. Ainsi que la différence de droits qu'ils bénéficient entre le statut de demandeur d'asile et celui de BPI.

En effet, lorsque leur demande est acceptée, une grande partie des aides dont ils bénéficient se termine, ce qui peut devenir une difficulté principale pour les personnes BPI. En effet, dès l'obtention du statut de BPI, les personnes doivent quitter le logement dans les 3 mois qui suivent la décision de l'OFPRA. L'arrêt du versement de l'ADA se fera également à la fin du mois suivant la réception de la notification de la décision favorable. (« Les droits des bénéficiaires d'une protection internationale », 2022)

Une différence assez importante est constatée concernant les droits et les accès aux services, entre la réussite d'avoir obtenu le statut de BPI et l'arrêt des aides fournies. Ceci entraînant ainsi de nouvelles difficultés pour certains. Concernant l'accès aux services du pays d'accueil, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés souligne que les personnes dites réfugiés « *peuvent apporter de nouvelles compétences, répondre à des demandes non satisfaites sur le marché du travail ou encore aider à réduire les fractures culturelles* » au sein de leur pays d'asile. (*Appel global du HCR*, 2009)

D'après l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE) (*L'intégration des réfugiés et des autres immigrants vulnérables*, 2019), l'intégration des réfugiés est complexe sur un grand nombre de facteurs. En effet, de nombreuses études démontrent que les réfugiés présentent de nombreuses difficultés à jouir pleinement de leurs occupations. Dans une étude de recherche effectuée en Australie de Gail Whiteford citée dans *La science de l'occupation pour l'ergothérapie* de Doris Pierce, elle exprime l'expérience et le ressenti des personnes réfugiées au sein d'une nouvelle population. La difficulté principale exprimée est de parvenir à créer une nouvelle routine dans un environnement qu'il n'est pas propice à leurs propres occupations. En effet, l'environnement global tel que les lois, la monnaie, les institutions sociales ou encore la langue ont un impact considérable sur leur capacité à définir une nouvelle vie quotidienne dans le pays d'accueil.

Lors de son recueil d'expérience, un réfugié décrit avoir des difficultés à s'approprier la routine de son nouvel entourage dans le pays d'accueil « *ils avaient des routines différentes des miennes et j'ai senti qu'elles ne me correspondaient pas vraiment, ils étaient habitués à un mode de vie différent* ». (Doris Pierce, 2014).

2.5 Ergothérapie

2.5.1 Définition

Selon le code d'éthique rédigé en 2016 par la WFOT, l'ergothérapie est « *une profession centrée sur la personne, soucieuse de promouvoir la santé et le bien-être à travers les occupations* » (Therapists, 2022). Nous pouvons constater que le terme d'occupation exerce une place non négligeable en étant le cœur de la profession.

De plus, les objectifs de l'ergothérapie sont multiples puisque « *les interventions professionnelles peuvent être dirigées envers des personnes, des groupes ou au niveau de la communauté/société* » (Therapists, 2022).

Nous retrouvons également dans ce code éthique le lien étroit entre l'environnement et l'importance de la signification des activités de la vie quotidienne pour la personne. Il est précisé que les « *interventions seront liées à l'environnement dans lequel des activités de la vie quotidienne significatives et culturellement pertinentes seront réalisées* » (Therapists, 2022). En effet, il est important de considérer la culture et l'environnement des individus en leur offrant le choix de leur accompagnement en fonction de ses caractéristiques. Seuls eux peuvent parvenir à déterminer et à prioriser ce qu'ils estiment le plus significatif pour eux dans leur quotidien. Un des objectifs est également de parvenir à impliquer pleinement la personne dans son accompagnement. De plus, les ergothérapeutes « *promulgue une forme unique de justice axée sur les capacités et les possibilités pour les individus et des groupes à prendre part à des occupations* » (Therapists, 2022).

En permettant aux individus d'obtenir un équilibre occupationnel dans leurs occupations. L'ergothérapeute peut aider les BPI à se créer ou se trouver une ou des identités occupationnelles. Cette dernière est favorisée par l'engagement apporté pour effectuer les occupations.

2.5.2 L'occupation et l'activité

Selon le livre de Sylvie Meyer : de l'activité à la participation, l'occupation est définie dans le Cadre Conceptuel du groupe Terminologie de l'ENOTHE (CCTE), European Network of Occupational Therapy in Higher Education, comme étant « *un groupe d'activités, culturellement dénommé, qui a une valeur personnelle et socioculturelle et qui est le support de la participation à la société* » (Sylvie Meyer, 2013).

Pour l'American Occupational Therapy Association (AOTA), le terme occupation est décrit comme étant une activité qui permet à la personne de donner un sens à sa vie « *Occupations are the activities that people do every day to give their life meaning and purpose* » (Occupations and Everyday Activities | AOTA, 2020).

Le terme d'occupation, qui sera priorisé dans cet écrit, est souvent mélangé avec celui d'activité. Selon le groupe terminologie l'activité est définie par « *une suite structurée d'actions ou des tâches qui concourt aux occupations* » (Sylvie Meyer, 2013). Selon l'AOTA, il est donc « *possible de dire que l'activité est un élément de base de l'occupation ou que l'occupation englobe l'activité* »(Sylvie Meyer, 2013). De plus, l'AOTA fait une nette différence entre le terme occupation et activité en décrivant l'activité comme n'ayant pas nécessairement de sens à la personne « *they differ from occupations because activities do not usually hold a great deal of personal meaning for clients* » (*Occupations and Everyday Activities* | AOTA, 2020).

2.5.3 L'équilibre occupationnel

Une définition de l'équilibre occupationnel a été apportée par Moll, Gewurtz, Krupa, et al. Ce dernier est alors considéré atteint lorsque l'engagement dans les Activités de la Vie Quotidienne (AVQ) permet à la personne de s'épanouir dans ses occupations nécessaires à un équilibre de vie lui permettant de se créer une identité propre à elle-même et significative (Moll et al., 2015).

Afin d'arriver à un équilibre occupationnel, l'ergothérapeute se base sur de nombreux modèles conceptuels tel que le Modèle de l'Occupation Humaine.

2.6 Le Modèle de l'Occupation Humaine (MOH)



Figure 3 : Schéma du Modèle de l'Occupation Humaine (Morel-Bracq Marie-Chantal, 2017).

Le Modèle de l'Occupation Humaine (MOH) (figure 3) élaboré par Gary Kielhofner en 1980, est un modèle dynamique et holistique centré sur l'occupation et l'individu. Selon lui, « *c'est en agissant que les personnes façonnent et construisent ce qu'elles sont* » (Morel-Bracq Marie-Chantal, 2017). Le MOH est basé sur trois concepts, l'Être, l'Agir et le Devenir.

2.6.1 L'Être

L'Être correspond à la personne, sa capacité à agir sur son environnement. Cette partie du MOH regroupe trois composantes, la volition, l'habituatioin et la capacité de rendement.

2.6.1.1 La volition

La notion de volition correspond à la motivation dont fait part la personne pour réaliser une occupation. De ce fait, les valeurs de la personne, ce qu'elle considère comme significatif et important pour elle, permettent d'accentuer cette motivation. De même que ses centres d'intérêts, ce qu'elle apprécie réaliser, et les déterminants personnels. Cette dernière composante correspond à ce que la personne pense et connaît à propos de ses propres capacités pour effectuer une occupation. L'ensemble de ses composantes influence la motivation de la personne à agir.

2.6.1.2 L'habituatioin

L'habituatioin renvoie à l'organisation des occupations part l'individu. Elle comprend les habitudes et les rôles. Les habitudes correspondent à l'automatisation et à la répétition d'une occupation dans un contexte connu par la personne. Les rôles sont définis comme des statuts ou comportements adoptés selon un contexte. Nous pouvons retrouver le rôle d'ami, d'enfant, de parent, d'étudiant, de travailleur... Ils contribuent notamment à la construction de l'identité.

2.6.1.3 La capacité de rendement

Enfin, la capacité de rendement correspond à l'aptitude à agir et elle comprend une composante subjective et une composante objective. Cette dernière correspond aux composantes physiques et mentales de la personne. Il s'agit des phénomènes dits biomécaniques. Les composantes subjectives sont la perception ressentie, éprouvée lors d'une occupation. Malgré qu'elle ne puisse pas être évaluée, cette dernière à un impact important sur la capacité de rendement de la personne puisque que cela va influencer la réalisation des occupations de la personne.

2.6.2 L'Agir

Les composantes de l'Être permettent ainsi d'introduire les composantes de l'Agir qui sont au nombre de trois : la participation, le rendement et les habiletés.

2.6.2.1 La participation occupationnelle

La participation est considérée comme essentielle en ergothérapie qui tant à la promouvoir afin de permettre aux individus de réaliser leurs occupations. En effet, elle est définie par l'AOTA comme « *l'engagement dans des situations de vie sociale, communautaire, familiale, autant dans le travail que dans les loisirs ou dans les soins personnels* » (« Occupational Therapy Practice Framework », 2020). Selon la Classification Internationale du Fonctionnement, du handicap et de la santé (CIF) cité dans le livre de Sylvie Meyer, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) définit la participation comme « *un engagement dans des situations de vie* » (Sylvie Meyer, 2013). Pour Kielhofner, la participation n'est pas résumée par l'action de faire, mais il est important que les occupations comportent une signification personnelle et sociale pour la personne (*A Model of Human Occupation*, 2002). Plusieurs niveaux de participation peuvent être évoqués selon différents acteurs. Le niveau macrosocial implique notamment la participation au sein de la société dans des politiques d'intégration des personnes pouvant être discriminées par le genre ou la nationalité par exemple. La pleine participation est finalement définie par les liens fondamentaux entre l'individu, son environnement et les occupations disponibles (Sylvie Meyer, 2013).

Selon Kielhofner « *La participation à des occupations est le résultat d'un processus dynamique d'interaction entre la motivation face à l'action, les habitudes et les rôles, les capacités et l'environnement* » (Morel-Bracq Marie-Chantal, 2017)

2.6.2.2 Le rendement

Également appelé performance occupationnelle, le rendement occupationnel correspond aux différentes tâches présentent dans les occupations, des sous-occupations. Cela permet de soutenir et de préciser la participation occupationnelle.

2.6.2.3 Les habiletés

Les habiletés correspondent aux actions observables effectuées par la personne lors des tâches. Nous pouvons retrouver les habiletés motrices, opératoires et de communication et d'interaction. Les habiletés motrices correspondent aux capacités physiques à réaliser pour pouvoir effectuer l'occupation. Les habiletés opératoires sont importantes lors de la réalisation de tâches, car elles permettent d'effectuer les étapes dans un ordre logique et ordonné.

Par exemple, pour participer à l'occupation « s'occuper de soi », la performance à la tâche « prendre une douche » sera observée. Les habiletés évaluées pourront correspondre à « ouvrir une bouteille de savon » ou « manipuler le savon dans la main ».

2.6.3 Le devenir

Malgré qu'il s'agisse d'un modèle dynamique, les composantes du devenir sont cependant une résultante du modèle. Cela correspond à l'identité occupationnelle, la compétence occupationnelle et l'adaptation occupationnelle.

2.6.3.1 L'identité occupationnelle

Selon Kielhofner, l'identité occupationnelle correspond à « *ce que la personne est et ce qu'elle souhaite devenir* » (Morel-Bracq Marie-Chantal, 2017). À travers la participation dans ses occupations, la personne parvient à s'identifier et à s'épanouir à travers celles-ci et dans sa vie quotidienne. L'importance pour qu'une personne conserve son identité occupationnelle est de parvenir à accorder ses occupations avec ses valeurs. Betty Risteen Hasselkus précise, dans un article basé sur la signification des occupations, que ces dernières permettent de donner un sens et un rythme à la vie de chacun (Betty Risteen Hasselkus, 2021)..

2.6.3.2 Les compétences occupationnelles

Cela se réfère à la mise en action de l'identité ou à quel degré la personne participe à des occupations qui reflète son identité occupationnelle. Selon le livre de Marie-Chantal Morel-Bracq, la compétence occupationnelle est résumée comme étant « *la capacité de la personne à mettre en place et à maintenir une routine d'occupations cohérente avec son identité occupationnelle* » (Morel-Bracq Marie-Chantal, 2017). En effet, cette routine doit avoir un sens pour la personne et être en accord avec ses valeurs personnelles. Les compétences occupationnelles permettent à l'individu de remplir ses rôles.

2.6.3.3 L'adaptation occupationnelle

L'adaptation correspond à la résultante de toute la dynamique du MOH. Elle prend place lorsqu'une personne parvient à se construire son identité occupationnelle et qu'elle arrive à la mettre en œuvre dans son environnement.

2.7 L'environnement

L'environnement a une place importante dans la réalisation des occupations d'une personne, dans le MOH également. Selon le centre de référence du modèle de l'occupation humaine, l'environnement est défini comme « *l'ensemble des particularités physiques, sociales et occupationnel d'un contexte dans lequel on fait quelque chose et qui ont un impact sur ce qu'on fait et comment on le fait* » (« Modèle de l'occupation humaine | 5e édition | CRMOH | ULaval », 2018).

Les éléments de l'environnement facilitants ou nuisant, la participation dans les occupations, des individus sont au cœur de l'ergothérapie.

2.7.1 Les dimensions des trois niveaux de contexte

L'environnement physique constitue les objets, les espaces. Les ergothérapeutes s'intéressent alors à plusieurs facteurs de ces objets tels que leur accessibilité, la sécurité, les qualités sensorielles ou encore leur disponibilité. Ces objets ont ainsi un impact sur la participation et les occupations des personnes.

L'environnement social est constitué des personnes et des relations simples. Pour les qualités de cet environnement, cela peut être en termes de support émotionnel, cognitif, physique. L'environnement social est également lié aux types de relations, aux attitudes et pratiques de la communauté et de la société.

L'environnement occupationnel correspond à la présence d'occupations en lien avec les intérêts, les rôles, les capacités, les préférences culturelles. L'intérêt ici se porte sur les occupations disponibles, mais aussi aux qualités de cet environnement. Cela peut correspondre à la structure, la flexibilité, le financement, mais aussi la pertinence culturelle. Les disponibilités de l'environnement occupationnel vont avoir un impact sur la personne.

2.7.2 Les trois niveaux de contexte

Les niveaux de contexte sont également importants dans le schéma du MOH.

Nous pouvons retrouver le niveau de contexte immédiat. Celui-ci correspond à ce qui nous entoure, où l'on vit tous les jours, les déplacements et ce que l'on côtoie quotidiennement.

Pour le contexte local, il s'agit du réseau que l'on a créé et que l'on côtoie régulièrement comme le voisinage par exemple.

Le contexte global ne concerne pas directement l'individu, mais peut cependant avoir un impact sur ce dernier. En effet, cela va correspondre à l'environnement économique ou l'organisation sociale. L'environnement global exerce directement ou indirectement une influence sur la vie de l'individu.

Bien que ce dernier ne soit pas explicité dans le schéma de l'environnement, le MOH reconnaît cependant l'importance de la culture sur l'adaptation occupationnelle. La culture est ainsi associée à l'ensemble des dimensions et niveaux de contexte de l'environnement.

2.8 L'ergothérapie et les personnes BPI

En se basant sur le MOH, nous pouvons constater qu'au vu des difficultés éprouvées par les personnes BPI, les ergothérapeutes peuvent apporter leurs expertises concernant les occupations des individus. Au sein de la littérature, aucun lien entre l'utilisation d'un modèle, notamment le MOH et l'accompagnement des personnes BPI n'a été établie.

3- Question de recherche et hypothèse

Ma question de recherche est ainsi issue d'une réflexion autour des concepts précédents :

Comment l'ergothérapeute accompagne-t-il les personnes BPI à se construire une identité occupationnelle dans un nouvel environnement ?

En suivant une méthodologie hypothético-déductive, une ou deux hypothèses de recherches sont exigées afin de répondre à la problématique. L'hypothèse de recherche sera donc la suivante :

L'utilisation du MOH en ergothérapie favorise la construction d'une identité occupationnelle des personnes BPI au sein de leur nouvel environnement.

4- Phase expérimentale

Afin de répondre à l'hypothèse et à la question de recherche, une approche hypothético-déductive sera privilégiée en utilisant une méthode qualitative. L'approche hypothético-déductive a pour objectif de mettre en lien les données théoriques et celles récoltées lors de l'enquête. De plus, une méthodologie qualitative permet d'étudier des faits non mesurables quantitativement. Afin de recueillir les points de vue des ergothérapeutes sur le sujet de l'étude, une démarche compréhensive sera réalisée. Cette dernière consiste à l'utilisation d'entretiens semi-structurés dans le but d'obtenir les opinions et interprétations des professionnels interrogés exerçant auprès des personnes BPI.

Par la suite, une analyse et une interprétation des données empiriques seront réalisées. Cette dernière sera corrélée avec les données théoriques afin de pouvoir valider ou réfuter l'hypothèse suggérée. Dans le but de pouvoir apporter une réponse, positive ou non, à la question de recherche.

4.1 Les objectifs de la méthode

Cette étude a pour objectif de déterminer si l'utilisation du MOH permet d'avoir un impact sur l'identité occupationnelle des personnes BPI qui peut être impactée par le changement d'environnement.

4.1 La population choisie

Le choix de la population a été défini selon la loi du 5 mars 2012 dites la « loi Jarde » relative aux recherches impliquant la personne humaine. (LOI n° 2012-300 du 5 mars 2012 relative aux recherches impliquant la personne humaine (1), 2012)

4.1.1 Critères d'inclusion et d'exclusion

La population choisie pour réaliser l'étude a été définie comme des ergothérapeutes diplômés d'état travaillant en France. Les professionnels doivent avoir travaillé ou actuellement travaillé auprès d'un public Bénéficiant d'une Protection Internationale soit des personnes ayant obtenu un statut de réfugiés ou de bénéficiaire de la protection subsidiaire. De plus, les ergothérapeutes diplômés d'état doivent utiliser le MOH dans leur pratique.

Les critères d'inclusion pour la réalisation des entretiens sont similaires à la population recherchée. Il s'agit d'ergothérapeutes diplômés d'état exerçant en France et auprès d'un public de personnes BPI. L'utilisation du MOH dans leur pratique doit être courante.

Les critères d'exclusion sont de ne pas être ergothérapeute diplômé d'état, d'exercer autre qu'en France et de ne pas travailler ou avoir travaillé auprès de personnes BPI. La non-utilisation du MOH dans la pratique est également un critère d'exclusion.

4.2 La démarche de recherche

Afin de pouvoir établir des entretiens avec des professionnels, plusieurs méthodes de recherche ont été utilisées. Dans un premier temps, une annonce sur les réseaux sociaux a été postée au mois de mars, dans des groupes spécifiques. L'un d'entre eux regroupe des ergothérapeutes exerçant dans le domaine de l'ergothérapie communautaire. De cette annonce, une personne a répondu menant à un entretien. De plus, à la suite de cet entretien, l'ergothérapeute a partagé les coordonnées d'autres professionnels pouvant potentiellement répondre à mes entretiens. Une autre personne a été contactée, menant à un second entretien.

La recherche a également été partagée à de nombreux étudiants afin de relayer l'information et de trouver des contacts d'ergothérapeutes pouvant avoir fait des interventions dans les instituts de formations. De plus, l'objectif de ces messages était également de déterminer si les étudiants avaient réalisé des stages auprès de ce public pouvant mener à des contacts d'ergothérapeutes. Un entretien a été effectué grâce à la diffusion auprès des étudiants et à leurs contacts.

De nombreuses recherches ont été effectuées afin de contacter des structures correspondant à la population souhaitée afin de rechercher des ergothérapeutes. Entre autres, des établissements accueillant des personnes en situation de précarité, des centres provisoires d'hébergements ou bien des plateformes d'accueil et d'intégration des réfugiés ont été démarchés. Les réponses obtenus ont été négatives quant à la demande de présence d'ergothérapeutes dans les structures. Ce démarchage démontre que peu d'ergothérapeutes travaillent au sein de structures spécialisées dans l'accueil des personnes BPI.

4.3 Justification du choix de l'entretien

Le choix d'utiliser les entretiens pour réaliser la recherche s'est porté sur la notion de qualitatif. En effet, afin de pouvoir valider ou non l'hypothèse annoncée, l'obtention des données qualitatives en recueillant les propos des professionnels était souhaitable. La recherche d'ergothérapeute utilisant le MOH et travaillant ou ayant travaillé auprès d'un public BPI est spécifique. Les questionnaires étant principalement utilisés pour récolter beaucoup de réponses et du fait du sujet, les entretiens m'ont semblé plus pertinents, car la population recherchée pour y répondre est moindre.

Des entretiens semi-directifs ont été réalisés permettant d'avoir un guide d'entretien et ainsi de structurer les échanges avec les professionnels interrogés.

Les conditions des entretiens se sont ajustées selon la disponibilité de chacun et de la disponibilité géographique. Trois des entretiens se sont déroulés par appel téléphonique tandis que le dernier s'est effectué en visioconférence.

Un formulaire de consentement (Annexe 3) libre et éclairé sera transmis aux personnes interrogées. Ce dernier a pour objectif de protéger les personnes interrogées en préservant leurs anonymats. Ainsi que d'obtenir leur consentement quant à l'utilisation de leurs propos pour la réalisation de cette étude et l'analyse qui sera réalisée par la suite. Un support sera produit afin de guider le déroulement des entretiens (Annexe 1 et 2). Il s'agira d'obtenir des réponses les plus précises possibles afin de pouvoir répondre à l'hypothèse de recherche.

5- Résultats de la recherche

5.1 Exposition des résultats

5.1.1 Présentation des ergothérapeutes participants

Les quatre entretiens ont été réalisés entre le 04 avril 2023 et le 26 avril 2023. Afin de conserver l'anonymat des ergothérapeutes interrogées, les ergothérapeutes seront représentés par la lettre « E* ». Le symbole de l'étoile correspond à l'ordre dans lequel elles ont été interrogées. Ainsi, lors du premier entretien, l'ergothérapeute sera nommé « E1 » et ainsi de suite.

La première ergothérapeute interrogée (E1) est âgée de 28 ans, diplômée en 2012, et travaille au sein d'une Unité Mobile d'Action Psychiatrie Précarité (UMAPP) dans la région Normandie. Avec une équipe pluridisciplinaire, elle accompagne des personnes BPI dans la lutte contre les éventuels symptômes liés au parcours migratoire.

E2 est une ergothérapeute âgée de 28 ans, diplômée en 2017. Lors de l'entretien, elle s'est appuyée sur une expérience au sein d'une équipe mobile de santé communautaire. Elle s'est également basée sur son travail au sein d'un tiers lieu centre d'hébergement situé dans la région Provence-Alpes-Côte-D'azur.

E3 est une ergothérapeute âgée de 24 ans, diplômée en 2021. Elle travaille auprès des personnes en situation de vulnérabilité sociale ou de précarité en lien avec les migrations. Il s'agit d'un programme situé dans la région Parisienne.

E4 est une ergothérapeute âgée de 25 ans ayant été diplômée en 2020. Lors de l'entretien, pour répondre aux questions, elle s'est appuyée sur son expérience au sein d'un CADA.

Les quatre ergothérapeutes interrogées ont une expérience auprès des personnes BPI. Elles ont toutes été diplômées après la réforme de 2010. E1 et E2 ont été interrogées avec comme critère d'inclusion l'utilisation du MOH dans la pratique tandis que E3 et E4 ont été interrogées sans ce critère d'inclusion. .

5.1.2 L'accompagnement des personnes BPI

L'accompagnement des BPI		
E1	Objectifs d'accompagnement	<p>En questionnant sur les objectifs d'accompagnement, E1 explique : « <i>Vu que j'interviens en équipe pluridisciplinaire, les objectifs ergo sont plutôt de lutter contre les éventuels symptômes liés au parcours migratoire et de favoriser une intégration et un bien-être dans le pays d'origine par diverses activités, soient groupales soient des accompagnements individuels</i> ». Les objectifs sont définis dans un but de « <i>favoriser le réseau social et les échanges</i> » et pour que « <i>les groupes sociaux deviennent aussi porteurs</i> ».</p>
	Moyens d'accompagnement	<p>E1 décrit également les moyens utilisés : « <i>Je fais plusieurs groupes, je vais dans les structures d'accueil</i> ». Elle précise certains accompagnements effectués ainsi que leurs objectifs spécifiques : « <i>On fait de la pâtisserie plutôt pour le côté plaisir et reprise de la vie quotidienne et puis un peu découverte de la pâtisserie française</i> ». « <i>Après je fais beaucoup de relaxation pour qu'ils aient des méthodes pour lutter contre les différents symptômes d'angoisse, de stress, de reviviscence ou d'endormissement</i> ». « <i>Après je fais du sport pour prendre du plaisir et avoir une activité sportive</i> ». « <i>Il y a langue et culture française ou le but c'est d'échanger sur la culture française, les faits du moment pour mieux connaître le pays d'accueil</i> ». Elle ajoute effectuée des ateliers « <i>découverte de la ville pour pouvoir mieux s'y repérer</i> ». E1 précise que « <i>c'est que des activités qui se font en groupe</i> ».</p>

E2	Objectifs d'accompagnement	<p>Lors de la question sur les objectifs d'accompagnement des personnes BPI, E2 explique répondre aux objectifs de la santé communautaire pour lesquels « <i>c'est de rassembler les besoins, les envies, les désirs des personnes. Réfléchir à quel sont leurs forces, leurs compétences, leurs qualités, leurs atouts, leurs ressources pour résoudre ce problème ou mettre en place, accéder à cette envie, ce désir, donc c'était ça les objectifs</i> ».</p> <p>Elle précise : « <i>mon rôle et ma façon de faire c'était surtout de soutenir la participation d'où le cadre peut être d'analyse MOH qui permet de voir et d'avoir une façon de penser qui permet de soutenir la participation de chaque personne</i> ». Plus tard, E2 évoque réaliser ses accompagnements « <i>afin que les personnes puissent retrouver elles-mêmes leur pouvoir d'agir</i> »,</p>
	Moyens d'accompagnement	<p>Concernant les moyens d'accompagnement, E2 en cite plusieurs en précisant que dans un premier temps : « <i>j'avait rencontré individuellement les personnes [dans leur centre d'hébergement] pour savoir quels étaient leurs centres d'intérêts</i> », dans un objectif de pouvoir « <i>les mettre en confiance</i> ».</p> <p>E2 détaille par la suite : « <i>je ne faisais pas d'accompagnement individuel même si au sein de l'accompagnement de la communauté, on utilisait les forces de chaque individu pour atteindre le but commun</i> ».</p> <p>E2 explique également travailler grâce à des « <i>ateliers collectifs avec d'autres personnes</i> » dans le but de pouvoir réfléchir « <i>aux besoins, envies, désirs communs et comment faire en sorte de les atteindre</i> ».</p>

E3	Objectifs d'accompagnement	<p>Au début de l'entretien E3 précise : « <i>je ne travaille pas qu'avec des BPI</i> », car « <i>une fois qu'ils ont le statut, on travaille beaucoup moins avec eux, c'est plus difficile d'accès</i> ». Elle précise en justifiant que « <i>une fois qu'ils ont le statut, tout va très très vite pour eux</i> » et explique que « <i>les BPI je les suis, mais parce que ça fait partie d'un accompagnement plus global de leur parcours de vie</i> ». E3 recentre en décrivant leurs objectifs comme étant de « <i>permettre du soutien social par le collectif, l'individuel et le territoire. Cela va passer par une pluralisation des rôles sociaux, une reconnaissance des compétences individuelles</i> ». Elle ajoute qu'un des objectifs est « <i>la dynamisation du réseau partenarial</i> » dans un but de « <i>permettre aux personnes d'être mieux entourées</i> » et ainsi de « <i>découvrir de nouveaux territoires pour qu'ils se sentent plus légitimes dans un espace</i> ». Elle précise que l'accompagnement est dans un but de « <i>leur permettre un retour à leur droit commun sur un territoire vécu</i> ». Plus tard dans l'entretien E3 ajoute qu'un objectif dans l'accompagnement des personnes BPI est de les rendre « <i>acteurs de leur vie et de leur quotidien parce qu'ils sont dans des situations où ils le sont plus du tout</i> ». E3 explique proposer un accompagnement pour rendre « <i>les gens beaucoup plus mobiles et beaucoup plus acteurs dans leur vie</i> » et que les activités ont « <i>de vraie implication dans leur pouvoir d'agir</i> ».</p>
----	----------------------------	---

<p>Moyens d'accompagnement</p>	<p>E3 explique utiliser plusieurs moyens d'accompagnement, notamment « <i>de passer par des activités collectives</i> », « <i>des activités sociales</i> ». Dans l'accompagnement E3 explique « <i>on articule vachement entre l'individuel et le collectif</i> ». Elle ajoute qu'elle et son équipe pluridisciplinaire « <i>on s'appuie beaucoup sur le territoire aussi</i> ». Elle définit le territoire comme « <i>un espace physique dans lequel il y a des relations, il [le territoire] est défini par l'espace géographique et par les relations qui se tissent dans cet espace</i> ». Elle ajoute également « <i>on va dans les lieux d'hébergement pour les BPI</i> », « <i>on a des permanences où on va chez les gens et y a des permanences où ils viennent sur des activités</i> ». Lors de l'entretien, E3 cite plusieurs ateliers notamment « <i>une activité musique</i> », « <i>on va dans des musées gratuits</i> », « <i>découverte du territoire</i> ». E3 résume en expliquant « <i>on fait tout, des activités qui sont gratuites pour qu'ils puissent y retourner sans nous</i> ». Elle explique travailler sur « <i>la connaissance et la maîtrise de l'environnement</i> » « <i>dans un souhait de relations humaines</i> » également. Enfin, E3 explique que les personnes participent à « <i>des groupes de réflexion, de préparation de cours</i> ».</p>
--------------------------------	---

E4	Objectifs d'accompagnement	<p>Lors du questionnement sur les objectifs lors des accompagnements, E4 précise en disant « <i>mon objectif c'était de les faire rencontrer les associations du secteur [...] pour ouvrir à des opportunités pour la suite [...] pour découvrir de nouveaux lieux, de nouvelles associations, de créer du lien pour pas que la personne soit seule en privation occupationnelle</i> ». E4 indique que ses objectifs étaient ciblés « <i>en fonction de leurs centres d'intérêts, de leurs occupations qu'ils avaient avant d'arriver ici</i> ». Ce qui lui paraissait important était que les personnes puissent « <i>s'intégrer</i> » et « <i>qu'ils essaient de s'imprégner de leur nouvel environnement, qu'ils le comprennent mieux</i> » dans le but de « <i>savoir aller vers les autres</i> ». Par la suite, E4 précise qu'un objectif d'accompagnement auprès des BPI était également de « <i>leur redonner un rôle afin qu'ils soient de nouveau acteur</i> », « <i>pour pouvoir atteindre une place dans la société</i> ».</p>
	Moyens d'accompagnement	<p>E4 indique que ses moyens d'accompagnements étaient mis en place grâce à « <i>l'aide d'associations extérieures</i> » en précisant que dans sa structure, elle et l'équipe pluridisciplinaire « <i>pouvaient les accompagner comme on pouvait</i> », mais qu'il y avait « <i>plein de petites choses du quotidien à réapprendre</i> ». Elle utilisait des moyens qui « <i>allaient servir pour le après [...] je proposais essentiellement des ouvertures sur la ville</i> », « <i>des choses gratuites</i> ».</p>

5.1.3 La démarche ergothérapique

	La démarche ergothérapeutique utilisée
E1	<p>Lors du questionnement sur l'utilisation du modèle, E1 précise l'utiliser « <i>pour mes bilans d'autonomie</i> » et que par la suite « <i>ça va être plutôt en petite touche</i> ». Elle explique également que « <i>ça va être des objectifs tournés plutôt avec le vocabulaire MOH, comme les rôles</i> ». Dans son discours, plusieurs termes issus du modèle sont évoqués « <i>l'habituaton</i> », « <i>la participation occupationnelle</i> ». Par la suite, elle évoque également les outils issus du modèle et qu'elle utilise : « <i>le MOHOST pour les forces sur lesquelles s'appuyer [...] c'est vraiment lui qui m'aide le plus</i> ». Elle dit également utiliser l'OSA qui lui permet « <i>de voir au niveau de quelle sphère, si c'est plutôt un problème de valeur. Je trouve que ça permet de voir pour la personne les difficultés et potentiellement les forces</i> ». Elle précise par la suite que « <i>le MOH a cette facilité de placer les infos et de voir beaucoup plus clairement les axes à prioriser et les actions à mettre en place</i> », « <i>ça m'aide globalement à être un peu plus pertinent dans mes accompagnements individuels</i> ». Elle ajoute également : « <i>le MOH il m'aide à être ergo</i> ».</p>
E2	<p>Pour l'E2, l'utilisation du modèle se faisait « <i>de façon plus instinctive parce que je parle d'habileté, de profil occupationnel, de volition</i> » et était perçue plus comme « <i>un cadre de raisonnement</i> ».</p> <p>Dans son accompagnement elle précise « <i>j'ai repris les catégories du MOHOST pour analyser ce qui se passait pour les gens</i> » et « <i>le raisonnement clinique il se basait là-dessus</i> ». Elle explique également « <i>j'utilisais le MOH parce que c'est un peu le modèle occupation centrée que je connaissais</i> », « <i>je le trouve un peu plus détaillé notamment grâce au MOHOST qui nous permet d'avoir un outil d'analyse assez concret de la participation occupationnelle</i> ». Elle précise « <i>la limite que j'ai trouvée c'est que le MOHOST ne permet pas suffisamment d'analyser les facteurs environnementaux notamment par rapport aux libertés et aux choix et pouvoir</i> ». Elle conclut en disant « <i>je trouvais ça plus intéressant pour réfléchir, pour analyser</i> », « <i>je pense que c'est un cadre de pensée, je pense que c'est presque inconscient</i> ».</p>

E3	<p>Dans une démarche ergothérapique plus globale, E3 explique que l'accompagnement proposé n'est pas « <i>une question d'apprentissage, mais plutôt de réappropriation</i> ». Elle précise « <i>on ne leur apprend rien</i> ». Elle évoque les ressentis qui reviennent souvent, de certains participants « <i>chaque participant pourra dire qu'il s'est senti reconnu ou qu'il s'est senti exister individuellement, mais au sein d'un groupe sans appartenir à un groupe</i> ». Plusieurs mots reviennent de leur part, notamment « <i>l'appartenance</i> » et « <i>l'existence</i> ». E3 indique que le relationnel est également une part importante dans son accompagnement « <i>cette relation elle est nécessaire pour que les personnes puissent s'exprimer</i> ».</p> <p>E3 précise que lors de son accompagnement elle « <i>utilise très peu les modèles et le terme occupationnel parce que ça nous enferme et ça réduit notre vision alors que l'ergo veut une vision holistique</i> ». Elle ajoute par la suite « <i>si on se concentre sur l'occupationnel on a plus cette vision holistique parce qu'on se concentre sur un truc</i> ».</p> <p>Elle se justifie ensuite « <i>si je m'intéresse qu'à ses activités alors oui c'est hyper important et ça va être notre porte d'entrée en tant qu'ergothérapeute, mais je ne peux pas le lire uniquement par ce versant-là. Ça va être des interactions avec le monde, nous dans notre vision. Avec le monde social, le monde physique de l'espace, et l'activité. Et si je me concentre que sur l'activité, j'efface tout l'émotionnel, tout le relationnel, j'efface tout le territoire, le physique, comment j'évolue dans un territoire. Oui l'occupation c'est être en activité dans un contexte, c'est ça l'occupation, mais pourquoi chercher l'occupation quand en fait aucune activité n'est décontextualisée, ça n'existe pas. C'est la nuance que je mettrais oui on s'intéresse à l'activité, mais on n'a pas besoin d'un modèle au contraire le modèle va réduire cette vision de cette activité. Elle ne laisse pas la place à d'autres choses parce que si ça rentre pas dans les cases du modèle on est un peu embêté. Et on va faire en sorte de faire coller la réalité aux cases</i> ». Elle termine en disant « <i>c'est un outil qui rassure juste les professionnels qui ne sont pas sur</i> » et que lors de son accompagnement « <i>il faut tout faire en même temps, et c'est là où le modèle serait trop réducteur, ça nous empêcherait de penser. La pensée complexe serait empêchée par le modèle parce qu'on travaille la relation, le territoire, les relations entre eux, l'authenticité, l'activité</i> ».</p>
----	--

E4	<p>Lors du questionnement sur l'utilisation d'un modèle en ergothérapie, E4 indique, « <i>j'utilisais des notions des sciences de l'occupation</i> », « <i>je me suis beaucoup penchée sur l'équilibre occupationnel</i> ». Elle ajoute son point de vue en précisant, « <i>je pense que c'est essentiel pour comprendre la problématique de ces personnes-là</i> », « <i>comprendre qui la personne est, au niveau de ses rôles sociaux, ce qu'elle faisait, e qu'elle aimait faire, ce qu'elle voudrait faire</i> ». Elle précise que certains mots revenaient dans son discours « <i>au niveau de la volition</i> ». Dans sa démarche ergothérapique, elle explique « <i>je voulais proposer des choses et aider les personnes à s'ouvrir à leur nouvel environnement</i> ». Elle ajoute « <i>j'essayais d'être un peu dans la prévention des troubles de santé mentaux et d'accompagner en proposant des choses et aider les gens à être moins isolés</i> ». Son travail au sein de la structure ayant été de courte durée, elle précise « <i>je pense que ça aurait été intéressant aussi de pouvoir accompagner dans l'entrée dans la vie socioprofessionnelle</i> ». Elle ajoute, « <i>je pense que la vision ergo avec la personne doit être complètement actrice, il faut quand même savoir leur dire qu'il y a des règles dans notre société en France, si vous ne les suivez pas, ça ne va pas marcher, il faut savoir être réaliste</i> ». Elle termine en disant « <i>ne pas être dans le j'impose, mais dans le j'informe</i> ».</p>
----	--

5.1.4 L'impact de l'environnement

L'impact de l'environnement pour les personnes BPI	
E1	<p>Lors du questionnaire sur l'impact de l'environnement pour les personnes BPI, E1 explique dans un premier temps : « <i>pour moi le plus gros impact c'est la société</i> » et que « <i>très souvent l'environnement est un problème chez ce public, car il y a plein de limites</i> ». Elle précise la difficulté rencontrée par les personnes à la suite de « <i>la culture du pays, ainsi que la place qu'elles ont dans la société</i> ».</p> <p>Par la suite, E1 précise que pour les personnes BPI : « <i>il y a tout à reconstruire</i> », « <i>il y a tout à réapprendre, même les trucs simples du quotidien sont pas du tout exercés de la même façon</i> ». Elle explique également que « <i>au niveau des relations, de la sphère sociale c'est plus la même</i> ».</p> <p>Par la suite, E1 ajoute : « <i>à partir du moment, où elles ont le statut ça s'arrange quand même. L'environnement, s'arrange</i> ». Elle précise que cela « <i>peut prendre un peu de temps, ce n'est pas toujours immédiat, mais très souvent quand même elles vont être logées, là on voit un changement d'environnement</i> ». Elle ajoute une difficulté rencontrée : « <i>l'argent</i> » ainsi que « <i>le fait très souvent de pas avoir de logement tout de suite</i> ». En se recentrant sur la question originale, E1 constate que pour elle « <i>tout est une limite je trouve dans l'environnement</i> ». Elle se justifie en ajoutant : « <i>parce que les groupes sociaux, si elles n'ont pas réussi à retisser des liens avec d'autres personnes et à retrouver des personnes de leur communauté avec qui elles s'entendent bien, ou des personnes bienveillantes dans leur entourage, c'est compliqué.</i> ».</p>

E2	<p>Lors du questionnement sur l'impact de l'environnement chez les personnes BPI, E2 explique que les personnes rencontrent : « <i>beaucoup de barrières dans tous les sens pour accéder aux occupations</i> ». Elle continue en détaillant la journée des personnes qu'elles accompagnaient et en expliquant qu'il s'agissait « <i>beaucoup d'ennui et qui dit ennui dit manque d'accès aux occupations significantes</i> ». Elle précise en disant que : « <i>le premier pas c'était le changement</i> » et en précisant, « <i>le logement c'est la base</i> ». En expliquant l'environnement des personnes logées dans des centres d'hébergement, E2 explique que ces derniers ont des « <i>règles hyper strictes, ils vont obliger certaines routines</i> ». Un impact de l'environnement qu'évoque E2 est la « <i>difficile de développer des relations de confiance</i> » expliquer par « <i>le fait de ne pas avoir de chez soi</i> », « <i>pas d'intimité, on ne peut pas inviter de gens chez soi, avoir des relations</i> ». E2 détaille les différents environnements en expliquant que « <i>l'environnement politique c'est compliqué</i> », « <i>l'environnement structurel, raciste, qui fait que même si elles ont le statut de réfugiés, elles vont être en difficultés pour trouver un emploi</i> » ainsi que « <i>ce sont surtout les structures du social, elles mettent un contrôle social sur les gens, il faut vraiment rentrer dans des cases</i> ». E2 évoque par la suite les difficultés rencontrées par les personnes s'expliquant par « <i>le fait qu'il y a peu d'activités gratuites ou très peu cher</i> », « <i>le manque d'information aussi</i> ». Elle précise que dans l'environnement, les personnes retrouvent « <i>des choses qu'il faut réapprendre avec d'autres outils</i> ». E2 explique également les leviers à l'environnement notamment lorsqu'il y a « <i>plein d'associations qui soutiennent les personnes exilées donc ça c'est plutôt favorable à la participation</i> » en précisant qu'il s'agit d'une « <i>chance de notre environnement que tu ne vas pas retrouver partout</i> ». L'ergothérapeute précise ensuite que pour les personnes, dans leur environnement il « <i>faut trouver les ressources, les endroits qui sont plus safe, moins racistes pour que ça se passe un peu mieux, moins cher, plus militantes</i> ». En conclusion sur le questionnement de l'impact de l'environnement, E2 ajoute « <i>ils manquent d'opportunités dans l'environnement et c'est exactement ça, enfaite il te manque des opportunités accessibles</i> », « <i>c'est l'environnement social, mais il y a aussi la communauté qui est super importante</i> », « <i>pour avoir des relations sociales, un sentiment d'appartenance</i> ».</p>
----	--

	<p><i>je pense que le sentiment de communautaire en tout cas l'environnement communautaire il est aussi à prendre en compte ».</i></p>
E4	<p>À l'évocation de l'environnement des personnes BPI, E4 précise que « <i>la barrière de la langue est quand même entre présente</i> ». E4 évoque l'environnement financier « <i>par souci d'argent</i> », la différence des environnements socio-économiques, « <i>on avait des personnes qui avaient un certain niveau de vie, [...] des personnes qui étaient d'un milieu socio-économique plus faible</i> ». Elle évoque également les difficultés rencontrées par les personnes BPI, « <i>pas le droit de travailler</i> », « <i>pas d'équivalence de diplôme</i> », « <i>grand bouleversement au niveau de leurs rôles sociaux et leur place dans la société</i> ». E4 explique que certaines situations étaient déstabilisantes pour les personnes « <i>le fait de se retrouver bouleversé dans ce nouveau pays où on ne comprend pas les codes, où les codes nous semblent bizarre</i> », « <i>avec une culture aussi différente de la nôtre</i> ». E4 explique également les difficultés rencontrées par les personnes pour « <i>il manquait le plus aussi des moments en communauté et de partage</i> ». Elle conclut en expliquant que les personnes « <i>tous un peu un rêve de retrouver un équilibre pour retrouver une place dans la société, un rôle qu'ils ont perdu</i> »</p>

5.1.5 L'identité occupationnelle des personnes BPI

	L'identité occupationnelle des personnes BPI
E1	<p>Lors du questionnement sur l'identité occupationnelle des personnes BPI et la construction de celle-ci, E1 expliquent les personnes « <i>avaient un rôle, alors qu'ici elles arrivent, cette identité elle n'existe plus vraiment</i> », « <i>s'est compliqué pour la plupart d'entre elles</i> », « <i>elles sont bénéficiaires de tout</i> », « <i>elles ne sont plus actrices</i> ». Elle évoque son point de vue lors d'un échange sur la sphère culturelle « <i>selon moi, c'est la plus grande difficulté pour se reconstruire une identité</i> ».</p> <p>E1 explique que les personnes BPI pour une majorité d'entre eux ils « <i>diront que leur identité passe par le travail</i> ». Elle ajoute « <i>à partir du moment où ils ont un travail très souvent elles se ressentent utiles à la société, elles sont plus seulement bénéficiaires, elles redeviennent un peu actrices</i> », « <i>la regagne de l'argent, le travail est très souvent la première chose</i> », « <i>c'est à ce moment-là qu'elles ont l'impression d'avoir retrouvé une identité qui leur convient</i> ».</p> <p>E1 explique que les ateliers découverte de la ville sont primordiaux « <i>pour cette nouvelle identité qui sont en train de construire, de se sentir bien dans l'environnement dans lequel ils sont, sinon c'est compliqué</i> ».</p>
E2	<p>E2 explique les difficultés rencontrées lors de la construction de l'identité occupationnelle des personnes BPI par : « <i>ce sont surtout des gens qui ont perdu beaucoup d'occupations</i> ». En conclusion à cette question, elle ajoute « <i>je dirais d'une personne à retrouver son identité occupationnelle dès lors qu'il y a au moins 65% du temps qui est occupé, du temps éveillé, qui est occupé par une activité</i> »</p>
E3	<p>Lors du questionnement sur l'identité occupationnelle des personnes BPI, E3 exprime « <i>Pour moi l'identité elle n'est pas qu'occupationnelle. L'identité c'est tout ce qui fait la personne et si je m'arrête juste aux occupations alors j'ai perdu la moitié de la personne</i> ». Par la suite, elle fait un lien avec ses moyens d'accompagnement « <i>on utilise des espaces pour les jeunes [...] on y va plus en tant que migrant, on y va en tant que jeune et ça change toute l'identité de la personne</i> ». Ensuite, E3 précise avec des témoignages « <i>on a des personnes qui nous ont dit : enfaite sans votre travail je ne pensais pas que j'avais accès à ces lieux-là, pour moi je suis un étranger et en gros vu que je ne parlais pas trop français si j'allais dans cet espace-là, on allait se moquer de moi</i> ».</p>

E4	En évoquant l'identité occupationnelle, E4 indique que cette dernière était impactée par « <i>le fait de ne plus avoir de travail, l'identité était liée au côté professionnel, c'était ce qui revenait le plus</i> ». Elle précise que cela a été « <i>un bouleversement dans leur identité</i> », pour les personnes « <i>qui avait une sphère assez élevée dans leur pays d'origine</i> ». Ainsi que dans son accompagnement « <i>il y a plein de choses à travailler en amont avec la personne pour que la personne arrive à construire l'identité qu'elle veut se construire</i> », « <i>c'est un apprentissage</i> » et que la personne BPI devait « <i>réajuster son identité occupationnelle</i> »
----	--

5.2 Analyse des entretiens

Le but de ma recherche est de déterminer si l'utilisation du MOH permet la construction de l'identité occupationnelle des personnes BPI au sein d'un nouvel environnement. De ce fait, nous allons confronter les deux visions des différents ergothérapeutes utilisant le MOH ou ne l'utilisant pas. Cette analyse a pour objectif de déterminer si nous retrouvons des points de convergence dans le but de pouvoir réfuter ou non l'hypothèse suggérée.

Les quatre entretiens ont été retranscrits (Annexe 4 et 5) par la suite afin de pouvoir les analyser. L'analyse qui est réalisée s'effectue par thématique selon les questions posées lors des entretiens et des thèmes exposés dans le guide d'entretien.

5.2.1 L'accompagnement des personnes BPI

Dans l'ensemble des entretiens, on retrouve des similitudes dans le discours des ergothérapeutes lors de l'évocation de l'accompagnement des personnes BPI. En effet, E2, E3 et E4 précisent respectivement que les objectifs sont de pouvoir s'appuyer sur « *leurs forces, leurs compétences [...] leurs ressources [...] connaître leurs centres d'intérêts* », de travailler sur la « *reconnaissance des compétences individuelles* », ainsi que « *en fonction de leurs centres d'intérêts* ». E1 et E3 emploient un discours similaire en évoquant des objectifs. E1 parle de la mise en place d'objectifs dans un but de « *reprise de la vie quotidienne* », et des objectifs afin de rendre les personnes « *acteur de leur vie et de leur quotidien* ». Pour les quatre ergothérapeutes, les objectifs d'accompagnements sont davantage tournés vers l'extérieur et la part du social revient régulièrement. Au cours de l'entretien, E1 indique en effet que ses objectifs ont pour but de « *favoriser un intégration* » et d'améliorer « *le réseau social [...] les échanges* ». E3 confirme ces objectifs en précisant que son accompagnement a pour but de « *permettre du soutien social* », et « *permettre aux personnes d'être mieux entouré* ». E4 évoque également des objectifs d'accompagnement afin de « *créer du lien pour pas que la personne soit seule* » dans un but pour les personnes de « *s'intégrer* ».

On retrouve également des similitudes dans les moyens d'accompagnement de chacun des ergothérapeutes. Dans l'ensemble des entretiens, le moyen d'accompagnement principal qui en ressort est l'utilisation des groupes. En effet, E1 dit « *je fais plusieurs groupes* » de même que E2 et E3 qui disent faire des « *ateliers collectifs* ». On retrouve également une similitude dans le discours des quatre ergothérapeutes, chacune expriment utilisé l'extérieur comme moyen d'accompagnement grâce parfois à des mises en situation. Elles évoquent des mots similaires en parlant de « *découverte de la ville* », « *découverte du territoire* » ou encore la « *découverte d'autres lieux ressources* », de « *nouveaux lieux* » pour les personnes BPI.

5.1.2 La démarche ergothérapique

E1 et E2 évoquent utiliser un modèle ergothérapeutique dans leur pratique, notamment le MOH. Cette utilisation se caractérise par des « *objectifs tournés avec le vocabulaire du MOH* » pour E1 et « *de façon plus instinctive* » pour E2. E1 et E2 ajoutent utiliser les outils du modèle et essentiellement le MOHOST. Selon E1, « *pour les forces sur lesquelles s'appuyer [...] c'est vraiment lui qui m'aide le plus* ». E2 aborde un discours similaire en disant que le MOH « *permet d'avoir un outil d'analyse assez concret* » en parlant du MOHOST.

Les deux ergothérapeutes concluent en disant que l'utilisation du MOH était « *plus intéressant pour réfléchir, pour analyser* » selon E2 et permettait « *de voir beaucoup plus clairement les axes à prioriser les actions à mettre en place* » selon E1. E1 ajoute cependant que « *ça m'aide globalement à être un peu plus pertinent dans mes accompagnements* », « *le MOH il m'aide à être ergo* ».

Le discours de E3 est différent des deux ergothérapeutes précédentes. En effet, E3 a été interrogée sans le critère d'utilisation du MOH. À l'évocation du modèle, E3 explique qu'elle « *utilise très peu les modèles et le terme occupationnelle* ». Elle se justifie en ajoutant « *parce que ça nous enferme et ça réduit notre vision alors que l'ergo veut une vision holistique* ». Elle ajoute, « *si on se concentre sur l'occupationnel on a plus cette vision holistique parce qu'on se concentre sur un truc* ». Au sein de sa démarche ergothérapeutique elle accorde une place importante au relationnel établi avec les personnes BPI, « *cette relation elle est nécessaire pour que les personnes puissent s'exprimer* ».

E4 qui a également été interrogé sans le critère d'utilisation du MOH, tient des propos plus nuancés en précisant ne pas utiliser le modèle, mais « *j'utilisais des notions des sciences de l'occupation* ». On retrouve cependant dans son discours des termes propres au MOH, « *je me suis beaucoup penchée sur l'équilibre occupationnel* », « *au niveau de la volition* ». Au cours de ses accompagnements, elle aborde une démarche dans laquelle elle « *essayais d'être un peu dans la prévention des troubles de santé mentaux* ». Ainsi qu'une approche plus globale afin de « *comprendre qui la personne est, au niveau de ses rôles sociaux, ce qu'elle faisait, ce qu'elle aimait faire, ce qu'elle voudrait faire* ».

Bien que les quatre ergothérapeutes utilisent des moyens d'accompagnement différents, avec ou sans MOH, on retrouve cependant une démarche ergothérapique commune. Dans le discours abordé par les professionnels, l'accompagnement des personnes ne se résume pas à l'utilisation d'un modèle ergothérapique, mais davantage à une approche ergothérapique.

5.1.3 L'impact de l'environnement

Dans l'ensemble des entretiens réalisés, les difficultés rencontrées par les personnes BPI en lien avec l'environnement sont nombreuses. Seules les données évoqués à plusieurs reprises par plusieurs ergothérapeutes seront cités par la suite.

Trois ergothérapeutes sur quatre évoquent à plusieurs reprises la sphère sociale. En effet, E3 explique que « *toutes leurs modalités relationnelles* » sont impactées pas l'environnement. E2 ajoute qu'il est difficile pour eux « *d'avoir des relations* », car ils ne peuvent pas « *inviter des gens chez soi* ». E1 confirme par, « *au niveau des relations, la sphère sociale, c'est plus la même* ».

Nous pouvons également retrouver les difficultés d'accès aux occupations en lien avec l'environnement. E1 évoque en premier, « *l'environnement est un problème chez ce public, car il y a plein de limites* ». Les propos sont appuyés par E2 qui précisent qu'il y a « *beaucoup de barrières dans tous les sens pour accéder aux occupations* », « *ils manquent d'opportunités dans l'environnement* ». E3 tient des propos similaires en évoquant les formations proposées aux personnes, « *toutes les formations ne sont pas ouvertes aux BPI* », « *on les envoient là où il y a besoin* ». Enfin, E4 précise la difficulté des personnes dans « *l'accès à des occupations qu'ils faisaient avant notamment* ».

Deux ergothérapeutes sur quatre abordent l'impact de l'environnement physique des personnes BPI dans leur quotidien. E2 explique les conditions de vie au sein des centres d'hébergement en expliquant qu'ils ont des « *règles hyper strictes* » et que « *les structures du social, elles mettent un contrôle social sur les gens* ». E3 confirme les propos de E2 en ajoutant que les personnes BPI vivent dans des « *conditions très très dures, dans de l'insalubrité* ».

Plusieurs autres sphères de l'environnement sont évoquées par l'ensemble des ergothérapeutes. E1 expriment que « *le plus gros impact c'est la société* », ou encore « *la culture du pays* ». E4 évoque également une déstabilisation quotidienne ressentie par les personnes à la suite d'une *culture aussi différente de la nôtre* ».

Lors des entretiens, seulement E1 aborde un discours positif lors de l'évocation de l'environnement des personnes BPI. En effet, elle explique que « *à partir du moment, où elles ont le statut ça s'arrange quand même. L'environnement, s'arrange* ».

5.1.4 L'identité occupationnelle des personnes BPI

Pendant les entretiens, lors du questionnement sur la notion de l'identité occupationnelle, E1 explique que les personnes BPI « *ne sont plus actrices* » tandis que E2 évoque quelque chose de similaire en expliquant qu'ils « *ont perdu beaucoup d'occupations* ». E1 et E2 estiment que c'est par un retour à l'activité que les personnes BPI retrouvent une identité occupationnelle. En effet, E1 explique que, en acquérant un travail, les personnes « *ont l'impression d'avoir retrouvé une identité qui leur convient* ». De même que E4, « *l'identité était liée au côté professionnel* ». Tandis que E2 évoque que les activités en général permettent à la personne de « *retrouver son identité occupationnelle dès lors qu'il y a au moins 65% du temps qui est occupé par une activité* ».

Lors du même questionnement, E3, qui pour rappel n'utilise pas le MOH dans sa pratique, est davantage nuancé dans ses propos en expliquant que pour elle, « *l'identité n'est pas qu'occupationnelle [...] c'est tout ce qui fait la personne et si je m'arrête juste aux occupations alors j'ai perdu la moitié de la personne* ».

Pour E1 et E4, nous pouvons respectivement retrouver la notion de construction de l'identité pour les personnes, « *nouvelle identité qu'ils sont en train de construire* », « *arrive à construire l'identité qu'elle veut construire* ». E1 ajoute également que pour les personnes, il y a « *tout à reconstruire* », « *à réapprendre* ». Par la suite, E4 évoque également qu'il s'agit d'un « *apprentissage* » et d'un « *réajustement* ». Propos soutenu également par E3 qui explique que pour elle, ce n'est pas une « *question d'apprentissage, mais plutôt de réappropriation* ». De plus, E2 évoque que pour les personnes BPI, « *il faut réapprendre avec d'autres outils* ». De ce fait, nous pouvons constater que les quatre ergothérapeutes interrogées sont en accord sur les termes utilisés en évoquant l'identité occupationnelle.

5- Discussion

Cette étude porte sur le questionnement de l'accompagnement de l'ergothérapeute dans la construction d'une identité occupationnelle dans un nouvel environnement auprès des personnes BPI.

Au sein de la littérature, peu de données ont permis de mettre en lien l'utilisation du Modèle de l'Occupation Humaine et l'accompagnement des personnes BPI. Le but de cette étude était de déterminer si l'utilisation du MOH en ergothérapie favorise la construction de l'identité occupationnelle des personnes BPI au sein de leur nouvel environnement.

Au vu des recherches, nous pouvons supposer que l'utilisation d'un modèle tel que le MOH pourrait être pertinente. En effet, le MOH évoque les occupations dans leurs globalités, ce qui est principalement impacté pour les personnes BPI. Les ergothérapeutes qui utilisent le MOH utilisent les outils dans leurs accompagnements dans le but de cadrer leurs pensées et afin de pouvoir analyser en suivant un cadre théorique. Certaines utilisent consciemment ou non différentes parties du modèle telles que l'Être pour comprendre comment la personne parvient à agir sur son environnement. L'Agir est analysé notamment lors des interactions sociales. Tandis que le devenir est la finalité du MOH qui est difficilement évaluable selon les ergothérapeutes auprès de cette population au vu du temps que cela demande.

Au cours de la phase expérimentale, nous avons constaté que les occupations des personnes BPI sont impactées principalement par le changement d'environnement. Nous pouvons mettre en corrélation le lien entre les occupations et l'environnement. Comme relevé également dans le cadre théorique, les ergothérapeutes évoquent les nombreuses difficultés rencontrées par les personnes BPI. Ces dernières pouvant être liées à de nombreux facteurs tels que la culture, la barrière de la langue, les difficultés financières ou d'accès aux différents services proposés par le pays d'accueil comme l'accès à un travail.

Des suppositions peuvent être faites quant à l'impact de l'environnement sur l'identité occupationnelle des personnes BPI, du fait des privations occupationnelles reportées par les ergothérapeutes interrogés.

Cependant, les expériences apportées par les professionnels, ne permettent pas de valider ou d'invalider l'hypothèse suggérée. En effet, il est difficile de déterminer si l'utilisation du MOH permet de favoriser l'identité occupationnelle des personnes BPI dans un nouvel environnement.

Les ergothérapeutes interrogées et utilisant le MOH expriment se baser parfois inconsciemment sur certaines notions du modèle et de quelques outils de celui-ci. De ce fait, il est difficile de pouvoir affirmer que l'utilisation complète du MOH a un impact sur la construction de l'identité occupationnelle pour les personnes BPI. Nous pouvons cependant supposer qu'une démarche ergothérapique peut être bénéfique pour les personnes dans l'adaptation de leur identité occupationnelle au sein d'un nouvel environnement. De plus, la notion de construction de l'identité occupationnelle peut être remise en cause. En effet, les personnes détiennent les capacités et compétences requises pour effectuer les occupations qui leur sont significatives. Au sein d'un nouvel environnement, la notion de transition de l'identité occupationnelle peut être plus appropriée.

6.2 Limites de l'étude

Ce mémoire d'initiation à la recherche présente plusieurs limites et biais.

Une limite présente est le manque d'ergothérapeutes travaillant auprès de la population des BPI en France. En effet, lors de la prise de contact auprès des structures, de nombreuses réponses négatives ont été reçues quant à la présence d'ergothérapeutes au sein de ces dernières. Lors de cette étude, quatre entretiens ont été réalisés. Nous pouvons supposer que cet échantillon n'est pas représentatif de la population des ergothérapeutes travaillant avec les personnes BPI en France. Les réponses apportées ne sont alors pas exhaustives et peu représentatives de l'accompagnement pouvant être apporté aux personnes BPI sur l'ensemble du territoire.

Une autre limite est l'utilisation du MOH en ergothérapie auprès des personnes BPI. En effet, le Modèle de l'Occupation Humaine est très peu utilisé par les professionnels lors de ces accompagnements. De ce fait, la recherche d'ergothérapeutes utilisant le MOH auprès des personnes BPI a été complexe.

En effet, au vu des différents critères d'inclusions requis, nous pouvons exprimer que la recherche était potentiellement trop précise. Cela pourrait expliquer la complexité à trouver des ergothérapeutes répondant aux critères d'inclusions et disponible pour répondre à l'entretien proposé.

6.3 Biais de l'étude

En biais présent dans ce travail d'étude, nous pouvons exprimer que les personnes interrogées sont de jeunes ergothérapeutes ayant toutes été diplômées après la réingénierie des études en ergothérapie de 2010. Elles ont donc eu des notions sur les modèles conceptuels dans leur programme de formation et les connaissances apportées par le référentiel de formation est davantage détaillé. Cela ne représente alors pas l'ensemble des professionnels.

Ayant interrogé différemment les ergothérapeutes en fonction de leur utilisation du modèle ergothérapique, deux guides d'entretien ont été créés dans le but de répondre à une question de recherche précise. De ce fait, les entretiens n'ont pas été réalisés de la même manière et des questions n'ont pas été posées ou formulées de la même façon. En effet, certaines questions n'ont pas été posées ou posées différemment et d'autres se sont rajoutés. Ainsi, les réponses apportées par les ergothérapeutes ont différé emmenant un biais dans l'analyse des résultats par la suite. La démarche pour obtenir des entretiens avec les ergothérapeutes est également un biais. Le message diffusé ayant été changé à la suite des difficultés rencontrées, l'impact sur les différents professionnels n'a ainsi pas été le même. En effet, lors de la diffusion du premier message, certains professionnels ne se sont pas sentis concernés. Tandis que lors de la diffusion du second, ces derniers pouvaient être concernés.

De même, les entretiens ont été réalisés à distance et trois sur quatre par appel téléphonique. De ce fait, l'accès à la communication non verbale n'a pas pu être pris en compte dans l'analyse des résultats. De plus, une des ergothérapeute interrogée étant une connaissance, des échanges concernant d'autres sujets avaient déjà été effectués auparavant. Ainsi, l'approche et le discours employé avec cette dernière étaient alors différents. Les questions posées et l'attitude de l'ergothérapeute et de l'interviewer n'ont pas été les mêmes pouvant entraîner un biais affectif dans les réponses fournies.

Lors de l'analyse des résultats, nous pouvons constater un manque de précision lors de certaines réponses apportées par les ergothérapeutes. Nous pouvons remettre en cause le guide d'entretien qui n'a pas permis d'obtenir les détails souhaité. Des questions plus précises auraient pu être posées afin d'approfondir certains sujets évoqués par les ergothérapeutes.

6.4 Intérêts de l'étude

Nous pouvons ressortir plusieurs intérêts à cette étude. Dans un premier temps, cette étude apporte aux ergothérapeutes une potentielle nouvelle vision de l'accompagnement auprès des personnes BPI. Ce travail de recherche apporte également aux professionnels un regard différent sur les pratiques et peut amener à une réflexion sur l'utilisation des modèles ergothérapeutiques, notamment le MOH, et plus globalement sur la démarche ergothérapeutique.

De plus, la littérature française se basant sur l'accompagnement en ergothérapie des personnes BPI étant moindre, cette étude apporte des données supplémentaires sur le sujet. Cela amène également un intérêt quant à la pertinence d'un accompagnement auprès de cette population au vu des difficultés soulevées par les professionnels interrogés. Ceci malgré un manque d'ergothérapeutes exerçant dans les structures d'accueil pour personnes BPI.

6.5 Axes d'améliorations

À la suite de cette étude, de nombreuses perspectives peuvent être envisagées. Dans un premier temps, la population recherchée pourrait être élargie. En effet, cela a été modifié au cours de l'étude au vu du nombre réduit de réponses.

Élargir la population aux autres professionnels, non ergothérapeutes mais accompagnant ces personnes, afin de déterminer si l'apport de l'ergothérapie auprès des personnes BPI pourrait être envisagée. De ce changement, une reformulation de la question de recherche et de l'hypothèse pourrait être pertinente. Cette modification aurait pour objectif d'élargir le sujet d'étude à l'apport de la pratique de l'ergothérapeute auprès des personnes BPI au sein d'un nouvel environnement.

Le questionnaire sur la construction de l'identité occupationnelle est également discutable. En effet, après avoir effectué l'étude sur ce sujet, nous pouvons questionner la pertinence de ce terme. Une étude sur l'apport de l'ergothérapie auprès des personnes BPI dans la transition de leur identité occupationnelle au sein d'un nouvel environnement est envisageable.

Enfin, nous pouvons également questionner le choix du Modèle de l'Occupation Humaine. Ce dernier a été sélectionné pour cette étude, cependant un autre modèle ergothérapeutique pourrait être envisagé.

6.6 Projection professionnelle

La réalisation de cette étude m'a permis d'acquérir une méthodologie dans la réalisation d'un mémoire d'initiation à la recherche. Ainsi que l'acquisition de compétences pour mener à bien une étude. Personnellement, cela m'a permis d'obtenir de la rigueur dans le travail et une organisation précise afin de pouvoir réaliser la démarche sur du long terme.

Au niveau professionnel, les compétences acquises au cours de ce travail pourront me permettre de réaliser des études et articles scientifiques dans un objectif d'évolution professionnel. Les sciences de l'occupation et les populations dites précaires tel que les personnes BPI, pourront potentiellement être des sujets d'éventuels articles.

Cette étude me permettra, par la suite, de pouvoir adapter mes accompagnements avec une vision holistique de la personne. Cette vision étant présente dans le MOH, l'utilisation de ce dernier dans ma pratique professionnelle pourra être pertinente et adéquat lors d'accompagnements. L'utilisation du MOH ne sera cependant pas exclusive et pourra être complétée par d'autres outils et/ou modèles ergothérapeutiques dans le but d'un accompagnement complet auprès des personnes.

Les recherches réalisées auprès de la population des BPI, m'a donnée envie d'explorer davantage cette population et l'apport que peut avoir l'ergothérapie auprès des personnes réfugiées et/ou bénéficiaires de la protection subsidiaire.

7- Conclusion

Au début de cette étude, l'accompagnement en ergothérapie des personnes réfugiées a été évoqué. Après de nombreuses recherches, l'enquête s'est axée vers la pertinence des modèles conceptuels dans l'accompagnement des personnes BPI.

Lors de recherches et de lectures d'articles scientifiques, l'étude s'est focalisée sur l'utilisation d'un modèle conceptuel en ergothérapie, le MOH. En effet, l'ergothérapeute est un professionnel ayant une vision holistique de la personne et centrée sur ses occupations.

L'aboutissement de l'accompagnement est l'acquisition par la personne d'une identité propre à elle-même qui peut être dite occupationnelle. Il s'agit de termes issus du MOH. Le lien entre l'utilisation de ce modèle et l'accompagnement des personnes BPI n'est pas démontré dans la littérature scientifique.

L'objectif de la recherche est alors de déterminer comment l'ergothérapeute peut-il accompagner les personnes BPI dans la construction de l'identité occupationnelle au sein d'un nouvel environnement. Afin de répondre à ce questionnement, une approche hypothético-déductive a été utilisée. Une méthode qualitative se traduisant par l'utilisation d'entretiens semi-structurés avait pour but de déterminer si l'utilisation du MOH en ergothérapie favorisait la construction de l'identité occupationnelle auprès des personnes BPI. À la suite d'une analyse thématique des entretiens réalisés auprès des ergothérapeutes, cela reste difficile de pouvoir valider ou invalider l'hypothèse suggérée étant donné l'utilisation du MOH qui reste moindre auprès de ce public.

En effet, le manque d'informations théoriques et empiriques ne permet pas de déterminer si le modèle est adéquat pour favoriser l'identité occupationnelle des personnes BPI au sein d'un nouvel environnement.

Le sujet de l'ergothérapie sociale est en expansion depuis quelques années. Il serait intéressant par la suite de pouvoir effectuer davantage de recherche auprès de ce public au vu du peu d'articles scientifiques existant sur le sujet. L'ergothérapie sociale inclue notamment la présence et l'importance de la culture dans l'accompagnement des personnes. Élément important n'apparaissant cependant que très peu dans les modèles conceptuels en ergothérapie. De plus, l'environnement social est également un élément à prendre en compte et qui est central dans l'ergothérapie sociale. En effet, les accompagnements se base sur l'accès à l'extérieur et le lien social que peut acquérir chaque personne.

De plus, lors des recherches un constat a été fait quant à l'apport de l'ergothérapie auprès des personnes BPI dans les pays étrangers. En effet, la majorité des articles scientifiques concernant ce sujet sont anglophones. Un questionnement peut alors émerger sur la place de l'ergothérapeute auprès des personnes BPI en France. La pratique auprès de ce public est en expansion, cependant, très peu de données sont présentes dans les articles scientifiques.

8- Bibliographie

Livres et ouvrages

A Model of Human Occupation : Theory and Application. (2002). Lippincott Williams & Wilkins.

Betty Risteen Hasselkus. (2021). *The Meaning of Everyday Occupation, Third Edition.*
<https://www.slackbooks.com/the-meaning-of-everyday-occupation-third-edition/>

Doris Pierce. (2014). *La science de l'occupation pour l'ergothérapie* (Deboeck supérieur).

Etats Généraux des Migrations & Sophie-Anne Bisiaux. (2021). *En finir avec les idées fausses sur les migrations* (Les Editions de l'Atelier).

Morel-Bracq Marie-Chantal. (2017). *Les modèles conceptuels en ergothérapie.*

Sylvie Meyer. (2013). *De l'activité à la participation.*

Articles

Les droits des bénéficiaires d'une protection internationale. (2022). *Info droits étrangers.*
<https://www.info-droits-etrangers.org/sejourner-en-france/lasile/droits-beneficiaires-dune-protection-internationale/>

Moll, S. E., Gewurtz, R. E., Krupa, T. M., Law, M. C., Larivière, N., & Levasseur, M. (2015). "Do-Live-Well" : A Canadian framework for promoting occupation, health, and well-being: « Vivez-Bien-Votre Vie » : un cadre de référence canadien pour promouvoir l'occupation, la santé et le bien-être. *Canadian Journal of Occupational Therapy*, 82(1), 9-23. <https://doi.org/10.1177/0008417414545981>

Occupational Therapy Practice Framework : Domain and Process—Fourth Edition. (2020). *The American Journal of Occupational Therapy*, 74(Supplement_2), 7412410010p1-7412410010p87. <https://doi.org/10.5014/ajot.2020.74S2001>

Autres références :

Actualités ergothérapeutiques. (2017). 19.4, 18-19.

Appel global du HCR. (2009). <https://www.unhcr.org/fr/4ad2f6d6e.pdf>

Convention relative au statut des réfugiés. (s. d.). OHCHR. Consulté 10 septembre 2022, à l'adresse <https://www.ohchr.org/fr/instruments-mechanisms/instruments/convention-relating-status-refugees>

Forum réfugiés (Réalisateur). (2020, août 28). *Procédure de demande d'asile en France*. https://www.youtube.com/watch?v=6J_ZXMLc38k

HCDH | *Normes internationales régissant la politique migratoire*. (1996). OHCHR. <https://www.ohchr.org/fr/migration/international-standards-governing-migration-policy>

La protection subsidiaire | OFPRA. (1952). <https://www.ofpra.gouv.fr/fr/asile/les-differents-types-de-protection/la-protection-subsidiaire>

La protection subsidiaire | Ofpra. (2019). <https://www.ofpra.gouv.fr/la-protection-subsidiaire>

L'intégration des réfugiés et des autres immigrants vulnérables. (2019). <https://www.oecd-ilibrary.org/sites/2767da57-fr/index.html?itemId=/content/component/2767da57-fr>

l'Intérieur, M. de. (2022). *Statistiques annuelles en matière d'immigration, d'asile et de nationalité*. <https://www.immigration.interieur.gouv.fr/Info-ressources/Actualites/Communiqués/Statistiques-annuelles-en-matiere-d-immigration-d-asile-et-de-nationalite2>. <https://www.immigration.interieur.gouv.fr/Info-ressources/Actualites/Communiqués/Statistiques-annuelles-en-matiere-d-immigration-d-asile-et-de-nationalite2>

LOI n° 2012-300 du 5 mars 2012 relative aux recherches impliquant la personne humaine (1), 2012-300 (2012).

Modèle de l'occupation humaine | 5e édition | CRM OH | ULaval. (2018). *Centre de référence du modèle de l'occupation humaine*. <https://crmoh.ulaval.ca/modele-de-l'occupation-humaine/>

Occupations and everyday activities | AOTA. (2020). <https://www.aota.org/practice/domain-and-process/occupations-everyday-activities>

Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides. (2022). *Publication du rapport annuel 2021 de l'Ofpra* | OFPRA. Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides. <https://www.ofpra.gouv.fr/fr/l-ofpra/actualites/publication-du-rapport-d-activite-8>

OHCHR | *Universal Declaration of Human Rights—French (Français)*. (1996). OHCHR. <https://www.ohchr.org/en/human-rights/universal-declaration/translations/french>

Premières demandes et octroi de l'asile – Immigrés et descendants d'immigrés | Insee. (2023). <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6793252?sommaire=6793391>

Refugees, U. N. H. C. for. (2022). *Refugee Status Determination*. UNHCR. <https://www.unhcr.org/refugee-status-determination.html>

Refugees, U. N. H. C. for. (2023). *UNHCR - Refugee Statistics*. UNHCR. <https://www.unhcr.org/refugee-statistics/>

Réfugiés et migrants ONU. (2017, octobre 3). Réfugiés et migrants. <https://refugeesmigrants.un.org/fr/d%C3%A9finitions>

Therapists, W. F. of O. (2022, août 17). *Code of Ethics* (<https://www.wfot.org/>) [Text/html]. WFOT; WFOT. <https://www.wfot.org/resources/code-of-ethics>

UNHCR. (2003). *Normes relatives aux procédures de détermination du statut de réfugié.pdf*.

UNHCR. (2022). *Appel Global 2022*. Global Focus. <https://reporting.unhcr.org/globalappeal2022-fr>

UNHCR, L. des N. U. pour les. (2021). *Détermination du statut de réfugié*. UNHCR. <https://www.unhcr.org/fr-fr/determination-du-statut-de-refugie.html>

Annexes

ANNEXE I : Guide d'entretien avec le critère d'inclusion d'utilisation du MOH dans la pratique	1
ANNEXE II : Guide d'entretien avec le critère d'inclusion sans l'utilisation du MOH dans la pratique.....	3
ANNEXE III : Formulaire de consentement.....	5
ANNEXE IV : Retranscription de l'entretien n°1 avec une ergothérapeute utilisant le MOH dans sa pratique	6
ANNEXE V : Retranscription de l'entretien n° 3 avec une ergothérapeute n'utilisant pas le MOH dans sa pratique	14

ANNEXE I : Guide d'entretien avec le critère d'inclusion d'utilisation du MOH dans la pratique

Bonjour,

Je m'appelle Violette HERAULT, je suis actuellement en troisième année d'ergothérapie au sein de l'Institut de Formation La Musse à Evreux. Je vous contact dans le cadre de la phase expérimentale pour l'élaboration de mon mémoire d'initiation à la recherche. L'intérêt de ce projet se porte sur l'accompagnement en ergothérapie à la construction de l'identité occupationnelle pour les personnes Bénéficiaires de la Protection Internationale (BPI).

Avant de commencer je me permets de vous faire un rappel du formulaire de consentement qui vous a été fourni préalablement. Si cela n'est pas déjà le cas, je vous prie de me le renvoyer complété et signé dans le plus bref délai. Est-ce que vous êtes toujours d'accord pour que notre entretien soit enregistré ?

Afin de vérifier que vous faites bien parti de ma population cible, pouvez-vous me confirmer :

- Avoir obtenu le diplôme d'état d'ergothérapie
- Avoir accompagné ou accompagner des personnes BPI (réfugiées/bénéficiaires de la protection subsidiaire) dans leur quotidien

Cet entretien semi-directif durera environ 45 minutes et vous pouvez y mettre fin à tout moment sans avoir à le justifier.

1^{ère} partie : L'accompagnement des personnes BPI

- Quelles sont vos objectifs d'accompagnement auprès des personnes BPI ?
- Quels moyens d'accompagnement avez-vous auprès des personnes BPI ?
- Quels sont vos objectifs en tant qu'ergothérapeute ?

2^{ème} partie : L'utilisation du MOH

- De quelle façon utiliser vous le Modèle de l'Occupation Humaine (MOH) dans votre pratique de l'ergothérapie ?
 - o Quelle est la fréquence cette utilisation ?
- Quels outils du MOH utilisez-vous ?
- Dans votre accompagnement, que vous permet de cibler le MOH ?
- Que souhaitez-vous obtenir grâce à l'utilisation du MOH auprès des personnes BPI ?
- Quel impact a l'utilisation du MOH sur votre accompagnement ?

3^{ème} partie : L'identité occupationnelle

Au sein du MOH, on retrouve la notion d'identité occupationnelle, cela correspond à ce que la personne est et ce qu'elle souhaite devenir, donc c'est à travers toutes ses occupations comment elle arrive à s'identifier, et à s'épanouir dans sa vie quotidienne par rapport à ses occupations.

- Selon vous, comment et par quoi l'identité occupationnelle des BPI est-elle impactée ?
 - o Quels sont les impacts sur leur mode de vie ?
- Quels sont les éléments qui déterminent qu'une personne est parvenu à se créer sa propre identité occupationnelle ?
- Que pensez-vous de l'utilisation du MOH pour répondre à des problématiques d'identité occupationnelle ?

4^{ème} partie : L'impact de l'environnement sur l'identité occupationnelle

- Comment se caractérise les difficultés liées au nouvel environnement des personnes BPI ?
- Selon vous, quel est l'impact de l'environnement sur la construction de l'identité occupationnelle pour les personnes BPI ?

5^{ème} partie : Les données sociodémographiques :

- Quel âge avez-vous ?
- Depuis quand êtes-vous diplômé d'état en ergothérapie ?
- Dans quelle structure exercez-vous ?

Nous arrivons à présent à la fin de cet entretien. Avez-vous d'autres informations à apporter ? Souhaitez-vous obtenir par la suite un retour sur ce travail d'initiation à la recherche ? Si oui, pouvez-vous me fournir les coordonnées auxquelles je vous fournirais ce retour ?

Je vous remercie de votre participation, du temps que vous avez consacré et de l'intérêt que vous avez porté à mon travail. En vous souhaitant une bonne journée/ fin de journée/ soirée.

ANNEXE II : Guide d'entretien avec le critère d'inclusion sans l'utilisation du MOH dans la pratique

Bonjour,

Je m'appelle Violette HERAULT, je suis actuellement en troisième année d'ergothérapie au sein de l'Institut de Formation La Musse à Evreux. Je vous contact dans le cadre de la phase expérimentale pour l'élaboration de mon mémoire d'initiation à la recherche. L'intérêt de ce projet se porte sur l'accompagnement en ergothérapie à la construction de l'identité occupationnelle pour les personnes Bénéficiaires de la Protection Internationale (BPI).

Avant de commencer je me permets de vous faire un rappel du formulaire de consentement qui vous a été fourni préalablement. Si cela n'est pas déjà le cas, je vous prie de me le renvoyer complété et signé dans le plus bref délai. Est-ce que vous êtes toujours d'accord pour que notre entretien soit enregistré ? Afin de vérifier que vous faites bien parti de ma population cible, pouvez-vous me confirmer :

- Avoir obtenu le diplôme d'état d'ergothérapie
- Avoir accompagné ou accompagner des personnes BPI (réfugiées/bénéficiaires de la protection subsidiaire) dans leur quotidien

Cet entretien semi-directif durera environ 45 minutes et vous pouvez y mettre fin à tout moment sans avoir à le justifier.

1^{ère} partie : L'accompagnement des personnes BPI

- Quelles sont vos objectifs d'accompagnement auprès des personnes BPI ?
- Quels moyens d'accompagnement avez-vous auprès des personnes BPI ?
- Quels sont vos objectifs en tant qu'ergothérapeute ?

2^{ème} partie : L'utilisation du MOH

- Est-ce que vous utilisez le MOH dans votre pratique auprès de ce public ?
 - o Si oui, de quelle façon l'utilisez-vous ?
 - De quelle façon utiliser vous le MOH dans votre pratique de l'ergothérapie ?
 - Quelle est la fréquence de cette utilisation ?
 - Quels outils du MOH utilisez-vous ?
 - Dans votre accompagnement, que vous permet de cibler le MOH ?
 - Que souhaitez-vous obtenir grâce à l'utilisation du MOH auprès des personnes BPI ?

- Si non, connaissez-vous le modèle et ses outils ?
 - Pensez-vous que l'utilisation du MOH serait pertinente dans votre pratique ?
 - Selon vous et ce que vous connaissez du modèle et de ses outils, qu'est-ce que l'utilisation du modèle pourrait permettre de cibler dans l'accompagnement des personnes BPI ?

3^{ème} partie : L'identité occupationnelle

Au sein du MOH, on retrouve la notion d'identité occupationnelle, cela correspond à ce que la personne est et ce qu'elle souhaite devenir, donc c'est à travers toutes ses occupations comment elle arrive à s'identifier, et à s'épanouir dans sa vie quotidienne par rapport à ses occupations.

- Selon vous, comment et par quoi l'identité occupationnelle des BPI est-elle impactée ? Quels sont les impacts sur leur mode de vie ?
- Quels sont les éléments qui déterminent qu'une personne est parvenu à se créer sa propre identité occupationnelle ?
- Que pensez-vous de l'utilisation du MOH pour répondre à des problématiques d'identité occupationnelle ?

4^{ème} partie : L'impact de l'environnement sur l'identité occupationnelle

- Comment se caractérise les difficultés liées au nouvel environnement des personnes BPI ?
- Selon vous, quel est l'impact de l'environnement sur la construction de l'identité occupationnelle pour les personnes BPI ?

5^{ème} partie : Les données sociodémographiques :

- Quel âge avez-vous ?
- Depuis quand êtes-vous diplômé d'état en ergothérapie ?
- Dans quelle structure exercez-vous ?

Nous arrivons à présent à la fin de cet entretien. Avez-vous d'autres informations à apporter ? Souhaitez-vous obtenir par la suite un retour sur ce travail d'initiation à la recherche ? Si oui, pouvez-vous me fournir les coordonnées auxquelles je vous fournirais ce retour ?

Je vous remercie de votre participation, du temps que vous avez consacré et de l'intérêt que vous avez porté à mon travail. En vous souhaitant une bonne journée/ fin de journée/ soirée.

ANNEXE III : *Formulaire de consentement*

Formulaire de consentement

Vous avez été contacté dans le cadre de l'élaboration d'un mémoire d'initiation à la recherche se portant sur : **Une nouvelle identité occupationnelle pour les personnes bénéficiaires de la protection internationale : un accompagnement en ergothérapie.**

Pour participer à la partie exploratoire de ce travail, vous êtes invité(e) à réaliser un entretien semi-directif d'une durée approximative de 45 minutes. Les modalités de passation seront définies selon vos disponibilités : entretien physique, par téléphone ou en visioconférence. L'entretien sera enregistré et exploité exclusivement dans le cadre de ce travail d'initiation à la recherche. Les données seront anonymisées et resteront confidentielles. L'enregistrement et les notes prises pendant l'entrevue seront détruits par la suite. Si vous le souhaitez, les résultats obtenus à la suite de ce travail pourront vous être communiqué.

Se basant sur du volontariat, vous êtes libres d'arrêter l'entretien à tout moment sans justification nécessaire. Avant de procéder à l'entretien, je vous prie de me retourner le formulaire de consentement ci-joint, complété et signé. Une copie du document sera conservée par la personne responsable de la recherche, une autre devra être conservée par vous.

Obtention du consentement

Je soussigné(e) déclaré participer de façon libre et éclairé à l'entretien effectué par Madame HERAULT Violette, étudiante en troisième année d'ergothérapie au sein de l'Institut de Formation en Ergothérapie (IFE) La Musse, 27 180 Saint Sébastien de Morsent.

Par ce formulaire, je déclare :

- Être volontaire à la participation de cette entrevue et de pouvoir l'interrompre à tout moment sans justification nécessaire.
- Autoriser Madame HERAULT Violette à enregistrer l'entretien et utiliser les données dans un but scientifique pour le projet d'initiation à la recherche.

Le/...../2023 à

Signature de l'étudiant interviewer

Signature de l'interviewé

ANNEXE IV : *Retranscription de l'entretien n°1 avec une ergothérapeute utilisant le MOH dans sa pratique*

Violette : Merci beaucoup d'avoir répondu. Du coup tu me confirmes que tu as bien ton diplôme d'ergo ?

E1 : Oui

Violette : Que tu utilises le MOH dans ta pratique ?

E1 : Oui

Violette : Et du coup que tu as accompagné ou que tu accompagnes actuellement des personnes réfugiés ou bénéficiaires de la protection subsidiaire.

E1 : Oui

Violette : Parfait, ça rentre dans mes critères, c'est parfait donc je vais commencer directement par la première partie, donc plutôt basée sur l'accompagnement des personnes du coup BPI donc bénéficiaires de la protection internationale. Quels sont toi tes objectifs d'accompagnement auprès de ces personnes ?

E1 : Vu que j'interviens en équipe pluridisciplinaire, les objectifs ergo, plutôt de lutter contre les éventuels symptômes liés au parcours migratoire et de favoriser une intégration et un bien-être dans le pays d'origine par diverses activités, soient groupales soient des accompagnements individuels.

Violette : OK et du coup c'est symptômes post migratoires ils se résume par quoi ?

E1 : Alors, il y a beaucoup de syndromes de stress post somatique quand même avec des difficultés au niveau du sommeil, au niveau d'un repris social, des reviviscences traumatiques. Voilà. Après, au niveau du sommeil ça peut être soit des difficultés d'endormissement soit des cauchemars. Voilà et je. Et puis après l'isolement lié au départ, la culture d'arrivée qui n'est pas la même au déracinement entre le pays d'origine et le pays d'arrivée.

Violette : Tu utilises quels moyens du coup pour les accompagner ? Ces personnes-là ?

E1 : Alors je fais plusieurs groupes, je vais aussi dans les structures d'accueil. Donc alors si je devais résumer ma semaine. Alors je vais dans une structure d'accueil qui du coup est une structure d'accueil de jour. Voilà, on fait de la pâtisserie plutôt pour le côté plaisir et reprise de la vie quotidienne et puis un peu découverte de la pâtisserie française du coup. Après je fais beaucoup de relaxation dans ma semaine pour qu'ils aient des méthodes aussi pour lutter contre les différents symptômes d'anxiété, de stress de reviviscence ou d'endormissement. Après je fais du sport, pareil plutôt pour prendre du plaisir et puis avoir une activité physique parce que ce sont quand même des gens qui une fois en France n'ont pas vraiment de rôle à proprement parlé et du coup s'ils s'inscrivent pas dans du bénévolat ils peuvent passer des journées sans rien avoir à faire. Voilà, après y a langue et culture française ou la vraiment le but c'est d'échanger sur la culture française, les faits du moment pour mieux connaître le pays d'accueil. Voilà après, y a découverte de Rouen. Parce que je travaille à Rouen, mais du coup le but, c'est de se promener dans la ville pour. Pouvoir mieux s'y repérer. Parce qu'il y en a plein qui ne savent pas vraiment se repérer dans la ville ou qui en tout cas connaissent les lignes de bus. Mais une fois qu'ils sont à pied, ils ne savent pas vraiment se débrouiller tout seul. Après il y a des activités plutôt comme la mosaïque ou comme le découpage et cetera, plutôt d'art créatif. Pareil pour se prendre plaisir et puis se poser, tout ça, c'est que des activités qui se font en groupe. Enfin la relaxation en individuel, mais sinon tout le reste, c'est en groupe. Pour aussi favoriser le réseau social et puis les échanges. Voilà en gros après. Bon, je vais dans d'autres lieux. Mais ce n'est pas là qu'il y a le plus de public donc je pense que ce n'est pas intéressant que je t'en parle.

Violette : C'est déjà pas mal, merci. Et du coup, comment tu utilises le MOH justement dans la pratique ?

E1 : Ben alors j'utilise beaucoup pour mes bilans d'autonomie quand même et c'est surtout là qu'il est le plus pratique et après ça va être plutôt en petit touche. Ben quand je monte mon mes activités, vraiment ça va être des objectifs tournés plutôt avec le vocabulaire du MOH, les choses comme les rôles ou tout ça. Je vais essayer de les mettre en avant. Mais sinon c'est surtout dans les bilans d'autonomie quand les personnes accèdent au statut entre le moment où elles sont demandeuses d'asile et le moment où elles deviennent, soit réfugiées, soit avec la protection subsidiaire. Du coup, vu qu'il y a les logements qui se mettent en place, il y a plein de choses qui se mettent en place très souvent c'est à ce moment-là où je vais faire un bilan d'autonomie pour voir aussi sur toutes les sphères de sa vie où la personne dans sa globalité, voir si potentiellement du coup il y a des choses sur lesquelles il faut que je me centre ou pas du tout.

Violette : Ok, donc c'est plus pour pouvoir situer les moyens que tu vas mettre en place par la suite.

E1 : Ouais, c'est ça, oui, c'est vraiment pour avoir un diagnostic ergo et après j'élabore des recommandations, soit pour l'équipe, soit pour moi-même, mais du coup, ça permet à tout le monde d'avoir un peu une vision claire du patient et des éventuels, de l'éventuel chemin à suivre. Après c'est que des recommandations, mais bon globalement quand même c'est plutôt bien suivi.

Violette : Donc les outils que tu utilises du MOH, ce sont les bilans, c'est ça ?

E1 : Ouais, j'utilise l'OSA tout le temps. Après parfois la liste d'intérêts, mais ce n'est pas ce que je fais le plus. Le MOHOST tout le temps. En fait, c'est vraiment les 2 que j'utilise tout le temps après y en a d'autres que je vais peut-être greffer, mais ce n'est pas... Les autres moins quoi.

Violette : C'est moins courant. Du coup le MOH dans ton accompagnement, il te permet de cibler quoi par rapport aux personnes, tu disais leurs difficultés, c'est ça principalement ?

E1 : Ben un peu des 2. Parce que du coup avec le MOHOST, je vois aussi les forces sur lesquelles s'appuyer, les choses qui sont soit au niveau soit de l'habitude, soit des capacités de communication. Enfin, tout ce qu'il y a à voir dans le MOHOST. Donc il y a aussi ça qui est mis en avant et qui permet du coup de valoriser la personne sur ce qu'elle sait déjà faire. Et sur du coup, ce qui est plutôt positif pour ces projets, et cetera. Et après oui, si y a des limites qui sont, voilà des sphères qui sont cotées en limite ou qui empêchent la participation occupationnelle du coup ça va me permettre de me concentrer sur ces sphères là et voir un peu comment je peux agir pour que ça devienne quelque chose de plus limitant dans son quotidien dans sa participation.

Violette : Et toi tu ressens qu'il a un impact à utiliser le MOH ou pas ?

E1 : Disons que le MOH je ne sais pas comment dire, mais il m'aide à être ergo ? Disons que ça permet, je trouve d'avoir une vision beaucoup plus claire de la personne. Alors après très souvent l'environnement est un problème chez ce public par exemple. Parce que du coup, il y a plein de limites. L'argent, le fait très souvent de pas avoir de logement, tout de suite enfin voilà, l'environnement est vraiment une limite et je trouve que on ne MOH a cette facilité de placer les infos et de voir beaucoup plus clairement les axes à prioriser et les actions à mettre en place. Moi ça m'a, ça m'aide globalement à être, je pense un peu plus pertinent dans mes accompagnements individuels en fait. Et dans mon travail d'équipe quand j'en parle à l'équipe. Du coup, très souvent si c'est bien expliqué, ils comprennent et aussi ça leur paraît clair, quoi.

Violette : Ouais, c'est quelque chose que vous avez établi en équipe et du coup qui vous permet de pouvoir communiquer ? On va dire de façon professionnelle, c'est ça ?

E1 : Ouais c'est ça.

Violette : Ok, est-ce que tu as la notion de l'identité occupationnelle du coup du MOH ou pas du tout ?

E1 : Alors oui, il faut que je le définisse c'est ça ?

Violette : Pas forcément. Je peux donner la définition si tu préfères.

E1 : Oui vas-y.

Violette : L'identité occupationnelle c'est plutôt ce que la personne est et ce qu'elle souhaite devenir, donc c'est à travers du coup toutes ses occupations comment elle arrive à s'identifier, et bah à s'épanouir donc dans sa vie quotidienne par rapport à ses occupations. Et du coup, avec cette définition, selon toi comment par quoi surtout cette identité, elle peut être impactée pour les personnes réfugiées et bénéficiaires de la protection internationale ?

E1 : Bah alors pour moi le plus gros impact, c'est la société. Peu importe le pays d'arrivée enfin de départ. Il y a des grandes différences avec le pays d'arrivée quoi qu'il arrive. La culture du pays, ainsi que la place qu'elles ont dans la société. Voilà la plupart ont travaillé au pays. Enfin voilà, ils avaient un rôle, elles avaient des fonctions alors qu'ici elles arrivent, elles sont. Voilà elles en effet, cette identité elle existe plus vraiment quoi. Non, on s'est compliqué pour la plupart d'entre elles. On les fait bien en fin globalement quand même. Elles sont bénéficiaires de tout quoi, elles sont plus actrices, en fait, elles sont juste bénéficiaires donc c'est sauf si elles se mettent à faire du bénévolat ou elles retrouvent un peu cette action, ce rôle d'acteur. Mais sinon, elles sont globalement bénéficiaires de tout. Donc c'est pour la plupart très compliqué. Et puis la sphère, culturelle ou voilà c'est compliqué de s'intégrer dans un pays dont on n'a pas les codes. Selon moi, c'est la plus grande difficulté pour se reconstruire une identité. Après, il y a aussi la part de la maladie qui peut exister si voilà s'il y a un PTSD par exemple, ça agit forcément. Voilà, après au niveau de la routine ce n'est pas génial non plus du coup. C'est pareil il y en a plein qui perdent aussi cette, ils ont plus vraiment raison en tout cas de se lever ou de voilà enfin y a vraiment quelque chose au niveau de la routine. En fait, s'il ne s'implique pas, et, mais vu qu'il y a au niveau motivationnel aussi des difficultés, par elle-même dans le bénévolat. En fait, mis à part le bénévolat au début, elles n'ont pas grand-chose en fait. Vu que la sphère motivationnelle est aussi impactée par potentiellement la maladie, et voilà le fait qu'elle soit ici, sans ressources, sans famille, sans repères. Disons qu'à la source déjà, il y a des difficultés motivationnelles donc c'est compliqué après pour tout ce qui suit quoi.

Violette : Donc leurs occupations, enfin les occupations, on va dire de base qu'ils avaient donc, avant d'arriver, par exemple, en France, on peut dire qu'elles sont complètement oubliées.

E1 : Ouais. En fait je pense que leur vie est très souvent comparée avec avant, j'avais ça. Il y a ce truc de se dire, en j'avais une bonne situation au pays quoi, ici je sais plus, j'ai plus de rôle, j'ai plus de routine, n'y a plus rien quoi.

Violette : Ouais, c'est une reconstruction complète du coup à faire.

E1 : C'est ça. Ouais sur un peu toutes les sphères.

Violette : Ouais ça ne m'étonne pas. Du coup, l'impact sur leur mode de vie, je suppose qu'il doit être super important. Enfin, c'est ça impacte ce que tu disais leur routine, leur mode de vie.

E1 : Bon, en fait oui il y a tout à reconstruire. Rien qu'au niveau des relations, de la sphère sociale c'est plus la même. Même des choses simples. Mais je ne sais pas, la cuisine c'est plus la même, la façon de cuisiner c'est plus la même. Voilà là-bas. Alors, s'ils viennent d'Afrique, la plupart se déplacent à moto. Ici, on se déplace beaucoup en bus. Enfin, y a tout à réapprendre, même les trucs simples du quotidien sont pas du tout exercés de la même façon, se déplacer c'est plus exercer de la même façon. Enfin. Donc c'est vraiment sur un ensemble de sphères énormes en fait, le changement.

Violette : Oui, donc tout réapprendre d'une autre façon.

E1 : Donc c'est ça

Violette : Ok et est-ce qu'il y a des éléments qui peuvent, entre guillemets déterminés pour dire qu'une personne elle est arrivée à se créer sa nouvelle identité occupationnelle ou pas ?

E1 : Après, c'est très propre à chacun, la plupart diront que leur identité passe par le travail. Beaucoup, à partir du moment où elles ont une formation. À partir du moment où ils ont un travail très souvent elles se ressentent utiles à la société, elles sont plus seulement bénéficiaires, elles redeviennent un peu actrices. Et du coup voilà, la regagne de l'argent. Le travail est très souvent la première chose. C'est à ce moment-là qu'elles ont l'impression, la plupart d'avoir retrouvé une identité qui leur convient.

Violette : Ok. Ça fait partie des premiers projets du coup qu'ils évoquent en arrivant. Ok. Et pour répondre à ces problématiques, du coup, l'utilisation du MOH, elle te paraît pertinente ?

E1 : En fait, vu que les problématiques sont un peu dans chaque case du MOH à des moments différents, il y en a pour qui ça va être les habiletés opératoires parce ce que le fonctionnement de la France ou en tout cas la façon, je ne sais pas moi, de faire les papiers, tout ça. Il y a plein de choses qui vont changer énormément. Il y en a ça va être plutôt la sphère sociale. Enfaite ça permet souvent de voir un peu mieux, enfin, moi je trouve enfin surtout le MOHOST enfaite parce c'est vraiment lui qui m'aide le plus. Après l'OSA quand même aussi de voir si c'est plutôt au niveau de la sphère volitionnelle. Au niveau de quelle sphère, si c'est plutôt un problème de valeur ou quoi. Je trouve que ça permet de voir pour la personne les difficultés et potentiellement les forces seront les plus grandes quoi

Violette : Ouais, ça permet de cibler davantage. Tu parlais de l'environnement tout à l'heure du coup, qui a un impact assez important. Les difficultés liées à l'environnement du coup de ces personnes-là et elles se caractérisent comment selon toi ?

E1 : Alors, à partir du moment, où elles sont le statut ça s'arrange quand même. L'environnement, s'arrange. Alors ça peut prendre un peu de temps, ce n'est pas toujours immédiat, mais très souvent quand même elles vont être logées. Donc ça déjà, c'est une première facilité qu'elle n'avait pas avant. Ouais donc déjà là on voit un changement d'environnement. Après c'est vraiment tout ce qui va être culturel quoi.

Violette : Ouais, c'est ça qui a le plus gros impact du coup sur l'environnement

E1 : Ouais, c'est ça, ce sont même les démarches et même tout ce qui va préfecture, tout ça, ça leur est imposé quoi. Ils n'ont pas le choix, faut le faire, mais faut le comprendre pour faut le faire bien, du coup ce n'est pas toujours simple. Et il y a des tas de choses qui, culturellement, ne sont pas comprises ou ne sont pas faciles en tout cas. Et puis même entre ethnies différentes, voilà. Disons qu'il faut s'adapter à la culture quoi, alors que dans leur pays elles ont grandi dedans donc c'est complètement différent quoi.

Violette : C'est comme on disait tout à l'heure, c'est réapprendre dans un nouvel environnement.

E1 : Après il y a les ressources financières aussi qui jouent.

Violette : Ca a un impact aussi du coup ?

E1 : Ouais quand même parce que du coup, elles n'ont quand même pas énormément sur le principe. Et du coup, ça aussi c'est une limite. Alors en fait tout est une limite je trouve dans l'environnement parce que les groupes sociaux, si elles n'ont pas réussi à retisser des liens avec d'autres personnes et à retrouver des personnes de leur communauté avec qui elles s'entendent bien, ou des personnes bienveillantes dans leur entourage, bah c'est compliqué. Après des fois elles sont logées dans des endroits qui sont par exemple très loin du lieu où elles habitaient avant parce que du coup, là et elles ne peuvent pas vraiment dire non en hébergement, donc en fait des fois elles sont déracinées, du lieux déjà où elles se sont instaurées pendant la demande d'asile par exemple, donc ça refait, un changement d'environnement enfin ça peut être l'environnement, c'est ouais, c'est compliqué.

Violette : Donc c'est une constante adaptation en fait à un nouvel environnement. Ok et du coup, l'impact de l'environnement sur la construction justement de cette identité occupationnelle, je suppose qu'elle c'est une part très importante.

E1 : Ah bah oui, très souvent il faut qu'ils se sentent bien dans la culture française pour se sentir bien ou globalement.

Violette : Ouais pour pouvoir investir des nouvelles occupations

E1 : C'est ça en fait c'est pour ça que je propose pleins d'activités différentes aussi, c'est pour que ça convienne au plus grand nombre. Et y en a quand même 2 qui sont très tournés sur l'environnement. La découverte de Rouen c'est très à terre hein, c'est on découvre la ville et l'autre langue et culture française, c'est très culturel. Enfin c'est parce que c'est primordial pour cette nouvelle identité qui sont en train de construire de se sentir bien dans l'environnement, dans lequel ils sont, sinon c'est compliqué. Et puis les groupes quoi. Je fais beaucoup d'activités en groupe pour que les groupes sociaux deviennent aussi porteurs quoi.

Violette : Ok, mais pour créer de nouvelles relations et pour pouvoir avancer du coup. Ok Merci je termine juste par 3 petites questions de données un peu sociaux. Est-ce que tu pourrais me donner ton âge ?

E1 : J'ai 28 ans

Violette : Du coup tu as eu ton diplôme il y a combien de temps ?

E1 : Je ne sais pas si c'est 2012 ou 2013, ça fait 6 ans donc 2012

Violette : Ok, et du coup tu m'as dit que tu travaillais dans quelle structure ?

E1 : Alors je travaille à l'UMAPP, l'Unité Mobile d'Action Psychiatrie Précarité

Violette : Super merci beaucoup d'avoir répondu et du temps que tu m'as consacré

E1 : Avec plaisir, bon courage pour la fin et bonne journée

Violette : Merci et bonne journée à toi aussi

E1 : Au revoir

Violette : Au revoir

ANNEXE V : Retranscription de l'entretien n° 3 avec une ergothérapeute n'utilisant pas le MOH dans sa pratique

Violette : C'est bon pour toi ? Est-ce qu'on peut se tutoyer peut-être ?

E3 : Oui oui pas de problème

Violette : Alors du coup vu que tu ne m'as pas envoyé le formulaire, est-ce que c'est bon si j'enregistre l'appel ?

E3 : Oui.

Violette : Super merci. Alors juste 2 petites vérifications avant de commencer. Tu me confirmes bien que tu as du coup le diplôme d'État d'ergothérapie ?

E3 : oui

Violette : Et que tu accompagnes ou a accompagné des personnes, donc bénéficiaires de la protection internationale.

E3 : Oui

Violette : Ok, super parfait. Donc je vais commencer, ça sera plus simple. Donc mon mémoire vous porte sur l'accompagnement des bénéficiaires de la protection internationale justement. Vu que toi tu travailles avec eux, quelles sont tes objectifs d'accompagnement auprès de ces personnes-là ?

E3 : Alors du coup, moi, pour préciser, je ne travaille pas qu'avec des BPI, parce que BPI c'est un statut et ça réduit vachement en fait le champs des possibles. Moi je travaille auprès des personnes en situation de vulnérabilité sociale et ou de précarité, très grande précarité en lien avec les migrations. Juste pour te refaire un topo. Donc moi je les accompagne que ce soit pendant la demande d'asile, que ce soit le une fois qu'ils ont le statut, enfin je vais t'expliquer une fois qu'ils ont le statut, on travaille beaucoup moins avec eux, c'est plus difficile d'accès. Avec des gens qui sont déboutés, avec des gens aussi qui n'ont pas demandé d'asile, qui sont sans papier, qui sont à la rue, des hommes, des femmes, des enfants, Avec ou sans domicile, avec vous, sans papier.

Violette : Ok, oui, ça fait, ça fait large quand même

E3 : Ouais, mais juste avant, parce que la population des BPI en fait, Je ne sais pas si tes lecture ton permis de voir ça, mais une fois qu'ils ont le statut, tout va très très vite pour eux

Violette : Oui, c'est ce que j'ai cru comprendre

E3 : Ils sont en UDA ou en CADA, ça fait 2 ans qu'ils ont attendent voir plus des fois, qu'ils ont leur date d'audience, souvent à la CMDA, OFPRA ou CMDA, et cette date d'audience par exemple pour la CMDA, ils l'ont 3 semaines avant de passer. Ils ont leur date d'audience, 3 semaines après ils ont le résultat selon la procédure si c'est en normal ou en accéléré. Une fois qu'ils ont ces résultats, soit ils sont BPI soit ils sont rejetés, enfin pas forcément BPI, soit ils ont un statut soit ils n'en ont pas ; Une fois qu'ils ont le statut, ils ont 6 mois pour participer aux cours de français de l'OFII, pour faire une formation, pour se trouver un boulot, et pour se trouver un hébergement.

Violette : D'accord, alors je ne vais pas. J'avais une, notamment la notion de de travail et d'hébergement, mais je n'avais pas les autres notions.

E3 : Alors une fois qu'ils ont le statut, ils sont obligés de de participer à une formation de l'Office, donc des cours de français, à moins qu'il y ait un super français. Et même s'ils ont une bonne compréhension, doivent avoir un truc comme 400 heures de cours en 6 mois.

Violette : Ah oui donc c'est assez intense quand même.

E3 : plus la formation pour avoir un boulot, ils ne peuvent pas faire, il y en a très peu qui peuvent travailler sans formation

Violette : C'est la formation, il l'a choisissent ?

E3 : Même pas trop, on les envoie là où il y a besoin. Puis tous les formation ne sont pas ouvertes au BPI. Parce que les formations, ce sont des formations pour BPI, pas des formations comme toi et moi vu que dans 6 mois ça doit être effectif. Donc ça va être commis de cuisine, ça va être boucherie, ça va être dans le bâtiment beaucoup, Et en gros dans les 6 mois il faut qu'ils aient un boulot et un hébergement, sans quoi ils vont être envoyés par l'OFII, Enfaite s'ils n'ont ni boulot ni hébergements, enfaite s'ils n'ont pas de boulot en région parisienne, l'OFII va leur proposer un hébergement probablement en dehors de la région parisienne. Et s'ils ont un boulot, mais pas d'hébergement, on va leur proposer des CPH, CPH ce sont des conditions de vie pire que ce qu'ils avaient avant. En gros y a un travail social pour 200 mec, ils sont 4 par chambre. Ce sont des conditions très très dure dans de l'insalubrité. Donc en gros les 6 mois qui suivent leur obtention du statut on ne les voit pas, quasiment. Ils ont beaucoup d'autre chose à faire, et enfaite ils sont en cours toute la semaine, ils sont en formation que ce soit français ou professionnel ils sont en formation toute la semaine.

Donc nous on les voit peut être le soir, le week-end, mais ça reste moins le cas. Donc on les voit très très peu et une fois qu'ils sont partis en CPH s'ils n'avaient pas d'hébergement social ou qu'ils ont un boulot enfaite, nous on bosse moins. Je t'avoue que les BPI je bosse avec eux, mais enfaite ce n'est pas le gros de ma population. Parce que les BPI je les suit mais parce que ça fait partie d'un accompagnement plus global de leur parcours de vie. Mais si je m'intéressais qu'aux BPI je ne bosserais pas. Voilà c'était avant de commencer, désolé si je vais à l'encontre de ton truc de mémoire, mais c'est intéressant aussi de voir comment c'est dans la réalité.

Violette : Pas de souci

E3 : Donc mes objectifs avec les personnes que j'accompagne, on est une équipe déjà je ne sais pas si tu es au courant donc nous nos objectifs ça va être de, on a plein d'objectifs. Très globalement c'est de permettre du soutien social par le collectif notamment et le territoire. On va partir du principe que quand on va bien, ben la vie va bien. Si jamais on ne va pas bien si on est seul, on peut aller vraiment mal et présenter des troubles cliniques, des troubles psy imaginons. Je ne sais pas pendant le COVID on a tous fait l'expérience quand on était seul, qu'on ne voyait pas de monde, c'est plus compliqué dès qu'il y a un petit coup de mou, dès qu'il y a un truc qui ne va pas c'est plus compliqué. Eux cette quarantaine-là, ils la vivent tout le temps. Donc nous on part du principe que ce qui permet de soutenir Les personnes dans l'être et dans comment je suis dans le monde et un bien être, et bah c'est de passer par le collectif, des activités collectives. Sur le territoire notamment, c'est un des gros objectifs donc ça va passer par le soutien individuel, soutien collectif. Part une pluralisation des rôles sociaux, une reconnaissance des compétences individuelles, y a plein d'éléments sur lesquels on peut travailler. Et un de nos autres objectifs c'est aussi la dynamisation du réseau partenarial, c'est un gros objectifs, même si on bosse beaucoup avec professionnels dans ce cas-là, mais c'est pour permettre aux personnes d'être mieux entouré, plus étayer, parce que s'il y a plein de personnes qui travaille autour de toi, mais qu'elles ne communiquent pas ensemble et qu'elles ne savent pas ce que font les unes des autres, ça n'a pas de valeur protectrice, ça ne va pas te protéger.

Alors que si tu sens qu'autour de toi il y a un maillage qui se fait entre les professionnels et les différents acteurs du social et du sanitaire, et c'est là où l'ergo a une plus-value parce qu'on connaît à la fois le sanitaire et le social, enfin plus le sanitaire, le social on apprend le connaître en ergo social, ça permet aux personnes d'être soutenu.

Violette : Ok, donc les moyens utilisés, c'est notamment là, les relations sociales et le groupe.

E3 : Ouais, c'est alors on a, on a les moyens utilisés on en a plein, on a le collectif, le groupe. La relation comme peu de professionnels ont, moi j'ai une relation qui peut être très proche avec les personnes que j'accompagne, on se tutoie, on parle par WhatsApp®, je vais à des concerts avec eux, je vais à la boxe avec eux on fait de la musique ensemble, c'est une vraie relation on va dire. On s'appuie beaucoup sur le territoire aussi. Ce qu'on appelle le territoire c'est la définition de manianie si tu veux aller voir, en gros le territoire c'est un espace physique dans lequel il y a des relations. Donc le territoire est défini par l'espace géographique et par les relations qui se tissent dans cet espace. Donc nous on bosse vachement là-dessus, on va avec eux découvrir de nouveaux territoires pourquoi ils se sentent plus légitimes dans un espace alors qu'ils se sentent moins légitimes dans un autre, pourquoi ils ne vont jamais au musée alors que c'est gratuit pour eux. C'est les accompagner à la médiathèque. C'est leur permettre un retour à leur droit commun sur un territoire vécu.

Violette : Est-ce qu'on peut dire que c'est un travail sur l'intégration peut-être ?

E3 : J'utilise pas trop ce mot j'avoue, mais oui dans comment on peut entendre le mot intégration ça peut être ça, c'est pas l'intégration en tant que tel, c'est pas une intégration, je sais pas, toi quand tu vas dans une ville que tu connais pas, on te parle pas d'intégration pourtant tu flippe de sortir dans un quartier que tu connais pas, dans ton quartier de vie dans lequel tu es, dans lequel tu connais les commerçants et dans lequel tu es du coin, parce que tu as tes habitudes, tu as ce parcours-là donc tu te sens en sécurité. Dès que tu vas sortir de ce truc-là tu ne vas pas forcément te sentir en sécurité, tu ne vas même pas y aller. Et ce n'est pas une question d'intégration, ce n'est pas propre aux personnes en situation d'exil, c'est propre à tout à chacun, c'est moi quand je vais à Lyon, quand je vais à Marseille, quand je vais à Bordeaux, comment je me sens, sauf que nous on sait que, si tu déménage tu vas savoir comment te faire des potes, si tu déménage dans une ville tu vas savoir qu'aller dans un club associatif ça va t'aider.

Tu vas savoir où est-ce que tu vas pouvoir regarder la programmation artistique. Tu vas être sur les réseaux tu vas pouvoir voir les concerts gratuits et donc c'est autant de lieu de sociabilisation en effet, mais qui sont propres à chacun, l'intégration oui si tu vas à Marseille ou à Bordeaux il faut que tu t'intègres, mais ce n'est pas tant dans un souhait d'intégration, mais c'est dans un souhait de relations humaines dont tu as besoin en tant qu'être humain. On est des êtres sociaux et tout ça, ça passe par des activités sociales.

Violette : On peut dire que leur nouvel environnement il a un impact assez fort.

E3 : Ouais, la connaissance et la maîtrise de l'environnement est hyper important et c'est sur quoi on bosse vachement.

Violette : Je suppose que vous travaillez beaucoup sur pas forcément sur la structure, mais sur l'extérieur ?

E3 : Enfaite on n'a pas de structure nous, on a pas de bâtiment, on a des bureaux. Et ensuite on va dans des lieux d'hébergement pour les BPI par exemple et on va les rencontrer là, donc là c'est de l'aller-vers, on fait de l'aller vers. Mais une fois qu'on a eu cet aller-vers on va aller beaucoup à l'extérieur donc on fait beaucoup d'ailleurs donc y a beaucoup de permanences. Moi j'ai des permanences tous les mardis, mercredis, j'ai des permanences dans les lieux d'hébergement où c'est ça qui me permet de rencontrer la population avec toute la méthodologie de l'aller-vers. Et après on va leur proposer d'autres activités, enfaite on a 2 types de permanences on a les permanences où on va chez les gens et y a des permanences où ils viennent sur des activités. Donc on va avoir une activité musique mais ce n'est pas nous qui créons l'activité musique. C'est porté par une association de la ville d'Aubervilliers. Donc ce n'est pas nous, on achète pas de matériel, ce n'est pas nous qui faisons, c'est déjà un truc de la ville. Le jeudi on fait ce qu'on appelle une activité déambulation, c'est en gros des sorties sur le territoire, mais ça marque vraiment la découverte du territoire pour nous. Donc là on prépare les sorties avec les personnes. Donc pour les préparer c'est comment on va sur internet, comment on prend des places et comment on choisit parce que choisir c'est compliquer pour des gens qui n'ont plus le choix de quoique ce soit depuis 2 ans voir plus, depuis des années. Ensuite on va dans des musées gratuits et enfaite on fait tout, des activités qui sont gratuites et qui sont gratuites même sans nous.

Pour qu'ils puissent y retourner sans nous, par exemple on ne va pas faire une sortie Disneyland®, ça n'a aucun sens sinon c'est de l'ordre de l'animation, ce qui est très bien aussi, mais ce n'est pas de l'ordre de l'ergothérapeute. C'est le boulot des assistants sociaux, des animateurs. Nous ça va être, ok dans quel endroit on peut aller gratuitement. Enfaite, ils commencent à se rendre compte qu'il y a plein de musées qui leur sont ouvert gratuitement et qu'est-ce que ça veut dire la gratuité. Donc c'est tout ce cheminement la que l'on fait. Ensuite on a des groupes de réflexion, réflexifs, de préparation de cours. Parce qu'enfaite on va préparer des cours en IFE et on y va avec les usagers qu'on accompagne. Et du coup on prépare m=les cours mais on ne les prépare pas dans un bureau dans un hôpital. On va par exemple, il y a un espace qui s'appelle le quartier jeune à Paris, qui est un espace pour les jeunes dans lequel il y a des espaces de coworking, y a la mission locale, y a le centre d'orientation pour quand on est au lycée par exemple. Du coup nous on utilise ses espaces-là qui sont à disposition pour les jeunes. Donc là on y va plus en tant que migrant on y va en tant que jeune et ça change toute l'identité de la personne. Donc on cherche tel que des médiathèque parce qu'il y a des zones de travail, on va aussi à la maison des réfugiés parce que y a des espaces où c'est facile de travailler et il y a d'autres activités qui sont proposés gratuitement pour tous. Donc on cherche des lieux qui leurs permettent d'avoir plusieurs identités. Donc par chaque activité, nos activités ont les pense en fonction du collectif, comment cette activité va permettre de collectivisé, comment elle va permettre de faire émaner une dynamique et un groupe. On les pense en termes de territoire, on les pense aussi en termes d'activités, qu'est-ce qu'on va pouvoir proposer. Ce sont ces axes sur lesquels on bosse.

Violette : De ce que je comprends de ce que tu dis, ce sont les amenés vers des activités extérieurs pour qu'ils puissent les refaire seuls ?

E3 : Ouais. Même s'ils ne les refont pas. On a des usagers avec lesquels ont fait beaucoup un travail de qu'est-ce qui se passe, qu'est-ce qu'on est en train de faire. Ils ont hyper conscience de tout notre professionnalisme et de tout ce qu'on fait enfaite parce qu'on leur donne à voir ce qu'on fait. On ne fait pas des choses dans notre coin, dès qu'on fait quelque chose, ils sont hyper au courant. Et enfaite on a des personnes qui nous ont dit : enfaite sans votre travail je ne pensais pas que j'avais accès à ce lieux-là, pour moi je suis un étranger et en gros vu que je ne parlais pas trop français si j'allais dans cet espace-là, on allait se moquer de moi. Et donc c'étaient des gens qui n'osaient pas sortir de chez eux. Et donc on va au musée avec eux avec tout un travail de préparation et tout, on va au musée avec cette personne là et cette personne-là elle ne va peut-être pas retourner au musée, mais par contre elle va plus avoir peur de sortir de chez elle et de demander sa route dans le métro parce qu'elle va l'avoir déjà fait. Et elle se rend compte que quand elle va au musée, quand elle parle français au musée, les gens ne relèvent pas. Donc peut être que maintenant je vais plus me perdre parce que je vais oser demander mon chemin dans le métro et donc je vais sortir plus facilement parce que je sais que je ne vais pas me perdre. Et même s'ils ne refont pas les activités ça a de vrai implication dans leur pouvoir d'agir.

Violette : Est-ce qu'on peut dire que c'est un réapprentissage en fonction de l'environnement ?

E3 : Ouais c'est juste comment j'évolue dans cet environnement avec tous les freins que ça présente. Pareil, on va aller faire des cours avec les étudiants et on est allé au Mureaux. Sauf que les personnes qu'on accompagnent sont dans le 93 donc les Mureaux c'est quand même de l'autre côté. Enfaite on va faire le trajet avec eux en transports. Et là, la personne se rend compte qu'elle peut aller hyper loin avec sa carte Navigo. Si elle va aussi loin avec sa carte Navigo et que ça se passe super bien enfaite j'ai le champs des possibles qui est ouvert à moi. Je peux aller où je veux. Et enfaite aller à 20minutes de chez moi ça va me paraitre si facile, j'ai déjà fait 1h30 je peux faire 20minutes. Donc on rend les gens beaucoup plus mobiles et beaucoup plus acteurs dans leur vie.

Violette : C'est les rendre d'avantage acteur dans leur quotidien.

E3 : Ouais vraiment on les rend acteurs de leur vie et de leur quotidien parce qu'ils sont dans des situations où ils le sont plus du tout

Violette : ils réapprennent à le redevenir

E3 : Ouais, je ne sais pas si c'est une question d'apprentissage, mais plutôt de réappropriation peut être. Je ne sais pas si c'est de l'apprentissage, on ne leur apprend rien, pas beaucoup. Pour moi c'est plutôt de la réappropriation, on réveille c'est tout. Et des fois en effet, c'est de l'apprentissage parce qu'entre quelqu'un qui vient de Côte d'Ivoire, d'un milieu socioculturel plutôt élevé et quelqu'un qui vient de Côte d'Ivoire pareil mais d'un milieu socioculturel plus bas ; ils ne vont pas avoir eu le même quotidien. Il y en a un qui va être habitué à la ville et aux transports et l'autre pas du tout. Ça change vachement, donc entre un afghans de la campagne et quelqu'un qui vient plus de la ville, ça va vraiment être différent. Par exemple pour un afghans qui vient de la campagne, qui est analphabète et qui a bossé toute sa vie au champs, en effet les transports ça va être de l'apprentissage. Lire une carte ça va être de l'apprentissage. Mais pour quelqu'un qui a fait des études supérieures, qui vient de la ville, ça ne va pas être un apprentissage.

Violette : C'est une constante adaptation en fonction des personnes.

E3 : Ouais vraiment on est dans une adaptation hyper forte et dans un collectif, mais toujours avec le versant individuel, on articule vachement entre l'individuel et le collectif. Chaque participant pourra dire qu'il s'est senti reconnu ou qu'il s'est senti exister individuellement, mais au sein d'un groupe aussi sans appartenir à un groupe. Ça ce sont des mots qui reviennent vachement, l'appartenance, l'existence.

Violette : Ce sont des mots qui reviennent beaucoup des personnes ?

E3 : Ouais

Violette : Tu parlais d'identité tout à l'heure, moi je base mon mémoire sur le MOH du coup et dans le MOH, la finalité c'est l'identité occupationnelle, est-ce que c'est quelque chose de clair pour toi ou pas ?

E3 : alors redis moi parce que depuis que je suis sortie de l'école j'utilise plus les modèles

Violette : L'identité occupationnelle c'est plutôt ce que la personne est et ce qu'elle souhaite

devenir, donc c'est à travers du coup toutes ses occupations de sa journée comment elle arrive à s'identifier, et bah à s'épanouir donc dans sa vie quotidienne par rapport à ses occupations.

E3 : Ouais, moi là où je nuancerais, on utilise très peu les modèles et le terme occupationnel parce que ça nous enferme vachement et ça réduit notre vision alors que l'ergo veut une vision holistique alors que si on se concentre sur l'occupationnel on a plus cette vision holistique parce qu'on se concentre sur un truc. Alors oui on a une lecture beaucoup plus fine sur les activités et des implication mais moi l'identité elle n'est pas qu'occupationnelle. L'identité c'est tout ce qui fait la personne et si je m'arrête juste aux occupations alors j'ai perdu la moitié de la personne. Si je m'intéresse que à ses activités alors oui c'est hyper important et ça va être notre porte d'entrée en tant qu'ergothérapeute, mais je ne peux pas le lire uniquement par ce versant-là. Ça va être des interactions avec le monde nous dans notre vision. Avec le monde social, le monde physique de l'espace, et l'activité. Et si je me concentre que sur l'activité, j'efface tout l'émotionnel, tout le relationnel, j'efface tout le territoire, le physique, comment j'évolue dans un territoire. Oui l'occupation c'est être en activité dans un contexte, c'est ça l'occupation, mais pourquoi chercher l'occupation quand enfaite aucune activité n'est décontextualisé, ça n'existe pas. C'est la nuance que je mettrais oui on s'intéresse à l'activité, mais on n'a pas besoin d'un modèle au contraire le modèle va réduire cette vision de cette activité. Elle ne laisse pas la place à d'autre choses parce que si ça rentre pas dans les cases du modèle on est un peu embêté. et on va faire en sorte de faire coller la réalité aux cases et les cases ça emmerde tout le monde. Ça rassure vachement, ça dit qu'on est professionnel, ça rassure sur notre professionnalisme et notre professionnalité mais enfaite c'est un outil qui rassure juste les professionnels qui ne sont pas sur donc pour les étudiants c'est très bien parce que quand on est étudiant on n'est pas encore très sure, on apprend. Mais après, et je sais que dans le mémoire on demande un modèle, mais enfaite ce n'est pas obligé que ce soit un modèle qui existe déjà en plus, on peut le créer de nous-même et au lieu que ce soit un modèle on peut être sur un processus, une méthodologie de penser sans avoir à remplir ses cases. Je sais qu'on a une méthodologie de penser, on a des grands axes sur lesquels on est attentif, mais enfaite ça nous laisse totalement ouvert parce qu'on ne remplit jamais de case. Donc ça nous laisse plus ouverts aux personnes et on n'arrive pas en demandant à une personne quel sont ses occupations à quelqu'un qui ne comprend pas ce qu'est une occupation, personne ne comprend ce qu'est une occupation. Et même quels sont tes activités. Mais je sais que j'arrive et c'est : qu'est-ce que tu aimes faire.

Violette : Il faut que ça soit significative pour la personne

E3 : Ouais c'est tout le but, qu'est-ce que tu as envie, qu'est-ce que tu aimes. Et si on s'aperçoit que c'est trop compliqué parce qu'avoir envie, aimer, c'est très difficile. Nous dans notre société occidental c'est facile et si on n'a pas d'envie ou qu'on aime rien c'est pathologique. Alors que tu as des gens qui n'aime rien, qui n'ont pas d'envie particulière parce que socialement tu n'as pas à avoir envie. Il faut juste que tu fasses ce qu'il y a à faire. Et donc arriver avec qu'est-ce que tu aimes ça peut être trop dur. Donc nous ce qu'on va dire c'est : ok, on va décrire toute la journée, ce que tu fais, où tu le fait et avec qui tu le fait. Et on va passer par ça et enfaite on va passer par ce que la personne préfère. Donc ça va être soit la personne écrit si c'est quelqu'un qui aime écrire, il va décrire un peu les activités avec tous les gens qu'elle les fait, où elle les fait. Ça va être, des fois elle va nous demander nous d'écrire et va nous dicter, des fois on leur demande de dessiner, de faire ce que nous on appelle une cartographie d'une journée type. Donc ils vont pouvoir dessiner les lieux, parce que ce sont des gens sui on quand même l'habitude de remplir beaucoup beaucoup de documents et de raconter leur récit à tour de bras. À un point ou c'est complètement dépersonnalisé. S'ils veulent survivre à ça, il faut qu'ils puissent le dire sans trop d'émotion, il y a des trucs des fois ils sont habituer à des récits de vie et à remplir des papiers. Du coup quand on passe par le dessin ou des choses un peu différentes on ne leur demande pas tout de suite. Enfaite ça permet d'avoir beaucoup plus d'éléments

Violette : C'est une autre approche, mais pour au final arriver au même chose, c'est faire pour que la personne puisse faire ce qu'elle aime du coup en repassant par la définition de qu'est-ce que j'aime, qu'est-ce qu'est le fait d'aimer une activité

E3 : ouais et ça des fois ça passe par l'action, par l'expérimentation. En effet la notion même d'aimer et d'avoir envie c'est un peu compliqué. Par contre si on fait 3 activités différentes et que sur ces 2 activités là, la personne elle va pourvoir te dire, non celle-là je veux plus faire, celle-là je veux bien refaire. Ok, enfaite tu viens d'expérimenter et expérimenter ce que tu aimais ou ce que tu n'aimais pas. Et donc là il va pouvoir commencer à donner des souhaits parce que s'il a aimé aller à un concert ou qu'il n'a pas aimer quand on est allé faire du basket ensemble. Bon déjà là on a une notion. Et c'est hyper compliqué d'obtenir ça parce que ce sont des gens qui n'ont pas l'habitude de dire qu'ils aiment pas. Parce qu'on a l'impression que de dire non à quelque chose ça va retirer leurs...

Violette : Ca va avoir des conséquences sur leur statut ?

E3 : Pas que sur leur statut, oui, mais sur notre relation aussi. Alors oui sur le statut parce que pour le statut il faut qu'il y ait des choses bien et tout. Ca va avoir imprégner toute leur relation. Donc si le jours où les gars commencent à nous dire : non, mais là cette activité elle était nulle, c'est qu'on a commencé à avoir un truc dans la relation. Et sans cette relation on ne fait rien. Parce que sans cette relation, ils ne se sentiront pas légitimes pour nous dire que c'était nul. On sait qu'ils commencent à être bien dans la relation quand ils nous disent : non, mais là vous êtes en retard ça ne va pas, l'organisation ça allait pas, c'était n'importe quoi. Quand ils comment à nous critiquer c'est que ça va bien.

Violette : C'est quand la sincérité arrive qu'on sache que la relation est bien établie.

E3 : ouais et c'est là aussi où cette relation elle est nécessaire pour que les personnes puissent exprimer aussi qu'elles n'aiment pas les activités, sinon elles vont tout aimer.

Violette : Est-ce que c'est aussi la crainte de dire non peut être ?

E3 : Oui la crainte, mais parce que toutes leurs modalités relationnelles c'était que ça, tu ne peux pas dire non à quoi que ce soit. Si tu dis non à une aide enfaite on te retire l'aide. Tu dis non à un boulot, il y a plein d'autres choses dans leur parcours où ils ne peuvent pas dire non ? Donc nous on travaille la dessus.

Violette : Donc je suppose c'est quand même une très grande partie du travail ?

E3 : ouais, enfaite il faut tout faire en même temps, et c'est là où le modèle serait trop réducteur, ça nous empêcherait de penser. La pensée complexe serait empêchée par le modèle parce que on travaille la relation, on travaille le territoire, les relations entre eux, l'authenticité, l'activité. Sur chaque truc qu'on fait il y a 40 choses qui ont lieu.

Violette : Le modèle est trop réducteur pour l'accompagnement que vous vous avez ?

E3 : Ouais je pense que c'est ça, c'est un peu trop réducteur.

Violette : C'est intéressant d'avoir une autre vision de moi, ma question et mon raisonnement. C'est ce qui est recherché. Tu as répondu à toutes mes questions sans que j'aie besoin de les poser donc c'est parfait. Juste 2 petites question on peu socio. Est-ce que ça te dérange de me donner ton âge et ton année de diplôme ?

E3 : J'ai 24 et j'ai été diplômé en 2021. Ça fait 2 ans que je pratique donc on va dire qu'en ergo social je fais partir de ceux qui ont le plus pratiquer. Un peu moins de 1 an et demi, un peu plus que je suis dans la structure. Ça commence à faire, là je fais partie des plus anciennes sur cette pratique en France. si tu es d'accord pour partager ton mémoire, est-ce que ça te dérangerait de nous le partager une fois fini ?

Violette : Pas du tout

E3 : super, merci, bonne journée

L'ergothérapie au bénéfice de la construction de l'identité occupationnelle des personnes Bénéficiaires de la Protection Internationale

HERAULT Violette

Résumé : Peu d'études théoriques ont été réalisés sur l'ergothérapie auprès des personnes Bénéficiaires de la Protection Internationale (BPI). Cette étude a pour objectif de déterminer si l'utilisation du Modèle de l'Occupation Humaine (MOH) en ergothérapie favorise la construction de l'identité occupationnelle des personnes BPI au sein de leur nouvel environnement. L'étude suit une méthode qualitative, dans laquelle des entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès de quatre ergothérapeutes travaillant auprès de personnes BPI. Une analyse par thématique a été réalisée. Ces dernières sont l'accompagnement des personnes BPI, la démarche ergothérapique, l'identité occupationnelle des personnes BPI et l'impact de l'environnement. Cette étude démontre qu'une démarche ergothérapique est privilégié à l'utilisation des modèles ergothérapiques, auprès de ce public. L'impact de l'environnement sur l'identité occupationnelle est démontré. Davantage d'études pourraient être réalisées au vu de l'émergence de ce sujet au sein de l'ergothérapie.

Mots-clés : Ergothérapie ; Modèle de l'Occupation Humaine ; Identité occupationnelle ; Bénéficiaires de la Protection Internationale (BPI)

Occupational therapy for the benefit of the construction of the occupational identity of Beneficiaries of International Protection

Abstract: Few studies are available regarding occupational therapy (OT) for beneficiaries of international protection (BIP). The purpose of this study is to ascertain whether the use of the model of human occupation (MHO) in OT promotes the building of an occupational identity of BIP persons in a new environment. We conducted a qualitative study using semi-structured interviews with four OT's. Key themes emerged from the thematic analysis: the support provides to BIP persons, the occupational therapy approach, the occupational identity of BIP people, and the impact of the environment in their daily lives. This study show that an OT approach was chosen with this population rather than using OT models. The impact of the environment on the occupational identity was proved. However, no connection could be made with the use of the MHO or not. Further research should be conducted regarded the emergence of this study in the OT field.

Keywords: occupational therapy; model of human occupation; occupational identity; beneficiaries of international protection (BIP)

